

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DE BOSCODON
F. FLAVIGNY Architecte en Chef des Monuments Historiques
Service Régional de l'Archéologie D.R.A.C. Provence-Alpes-Côte d'Azur

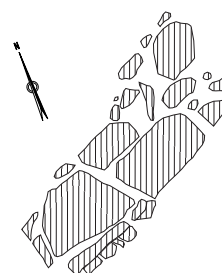
JARDIN DU CLOÎTRE DE L'ABBAYE DE BOSCODON (CROTS, 05)

ETUDE ARCHEOLOGIQUE

Document final de synthèse

n° de site : 05 045 0001

n° d'autorisation : 2010-593



Relevé : V. André et C. Gay

Cécile Travers
ALTER-EGOS

Janvier 2011

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	p. 2
I- CONTEXTE D'ETUDE.....	p. 3
I-1 Cadre administratif et opérationnel.....	p. 3
I-2 Contexte d'intervention.....	p. 4
I-3 Objectifs de recherche et méthodologie.....	p. 4
II- DONNEES HISTORIQUES.....	p. 8
III- ANALYSE ARCHEOLOGIQUE.....	p. 15
III-1 Rappel et commentaire des données stratigraphiques mises au jour lors des campagnes de fouille antérieures.....	p. 15
III-2 Analyse archéologique des éléments mis au jour en 2010.....	p. 23
III-2-1 Nivèlement du site d'implantation de l'espace claustral (XIIe- XIIIe).....	p. 23
III-2-2 Décapage de l'espace claustral, implantation d'un bâtiment agricole (entre 1775 et 1812).....	p. 25
III-2-3 Destruction du bâtiment agricole, remblaiement du terrain et création de trois parcelles de jardin potager (entre 1892 et 1938)..	p. 29
III-2-4 Réunification de l'espace du jardin, arasement du muret de séparation ST. 5, renouvellement du substrat de plantation (entre 1938 et 1972).....	p. 32
III-2-5 Epannage de bonne terre, création d'un espace de loisir enherbé (après 1972).....	p. 32
III-2-6 Fouilles de 1992.....	p. 33
III-3 Synthèse.....	p. 33
III-4 Quelques réflexions sur les niveaux.....	p. 34
ANNEXES.....	p. 36
PLANCHES.....	p. 43

AVANT-PROPOS

Cette étude nous été demandée par M. Francesco Flavigny, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et par l'Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon (A.A.A.B.), propriétaire du site depuis 1972. Il s'agissait de profiter de travaux de décapage prévus au niveau du jardin du cloître pour étudier les vestiges archéologiques de l'ancienne composition conservés dans son proche sous-sol, et éventuellement nourrir un projet de réhabilitation à l'aide de données tangibles.

Ce rapport rend compte des connaissances acquises sur cette partie de l'abbaye suite à l'intervention archéologique menée du 25 au 29 octobre 2010. Il contient le texte de l'analyse archéologique, des annexes, et les documents graphiques et iconographiques illustrant nos découvertes et conclusions.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la bonne marche du chantier :

- MM. Vincent André et Christian Gay, membres actifs de l'association, qui m'ont assistée sur le terrain de façon très pertinente et agréable, et qui m'ont guidée dans la consultation des archives de l'abbaye,
- la communauté de résidents et amis de l'abbaye, qui m'a réservé un accueil on ne peut plus chaleureux,
- M. Francesco Flavigny, pour sa confiance et ses observations éclairées,
- et enfin M. Xavier Margarit, du Service Régional de l'Archéologie (D.R.A.C. Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui, en autorisant cette opération, prouve encore une fois qu'il comprend ce que peut apporter l'archéologie à la connaissance de l'histoire des jardins.

I- CONTEXTE D'ETUDE

I-1 Cadre administratif et opérationnel

Nature de l'opération : Fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue

Autorisation d'opération archéologique : n° 2010-593

Département : Hautes-Alpes

Commune : Crots

Lieu-dit : Abbaye de Boscodon

Parcelles cadastrales : Feuille E01 n°s 13-14-15

N° Site : 05 045 0001

Coordonnées Lambert : X = 927640 Y = 1952981

Surface du site : environ 200 m²

Surface fouillée : environ 100 m²

Maîtrise d'ouvrage : ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DE BOSCODON

Maîtrise d'œuvre : Francesco FLAVIGNY, Architecte en Chef des Monuments Historiques

Entreprise prestataire : ALTER-EGOS

Responsable scientifique : Cécile TRAVERS

Durée de l'intervention terrain : du 25/10/2010 au 29/10/2010

Personnel : 1 archéologue spécialiste des jardins (Cécile TRAVERS)

Topographie : Ludovic BERNARD, SCP Jacques POTIN – Géomètre-expert (Embrun)

Terrassement : Entreprise RIORDA (Crots)

I-2 Contexte d'intervention

Cette opération intervient à l'issue de quarante ans de recherches historiques et archéologiques menées sur l'ensemble du site de l'abbaye par l'A.A.A.B., ainsi que par Sœur Jeanne-Marie de Ménibus, dont l'engagement et la contribution dans ce domaine ont été sans limite. Le cloître a déjà donné lieu à plusieurs campagnes de fouille, dont les principales ont été dirigées par Joëlle Tardieu (1981 et 1982), Véronique Rinalducci (1991), et Nathalie Molina (1992) (ill.1). Ces études ont entre autres permis de mettre au jour les niveaux de fondation des murs bahuts médiévaux, et de repérer les niveaux de circulation modernes des galeries périphériques.

L'espace intérieur du cloître n'a quant à lui jamais été étudié pour lui-même. Sa moitié Sud a cependant déjà donné lieu à quelques investigations : la fouille du lavabo médiéval situé dans son angle S/O par Nathalie Nicolas en 2007, et le suivi archéologique d'une tranchée de pose d'un réseau actuel la traversant d'Est en Ouest. Hormis la tranchée pratiquée le long des murs bahuts par N. Molina en 1992, sa moitié Nord était restée vierge de toute intervention, et constituait donc un terrain de recherche particulièrement prometteur d'un point de vue archéologique.

Etant admis que l'intérieur des cloîtres d'abbayes médiévales étaient généralement traités comme des espaces paysagers¹, M. Francesco Flavigny a souhaité faire appel à l'archéologie des jardins avant d'étendre le projet du « Cloître retrouvé » à son espace intérieur et de procéder à des terrassements intempestifs. Il s'agissait de sauver les témoins potentiels des aménagements passés afin de comprendre ce qu'avait pu être le jardin du cloître de l'abbaye de Boscodon au Moyen-Age et à l'époque moderne.

I-3 Objectifs de recherche et méthodologie

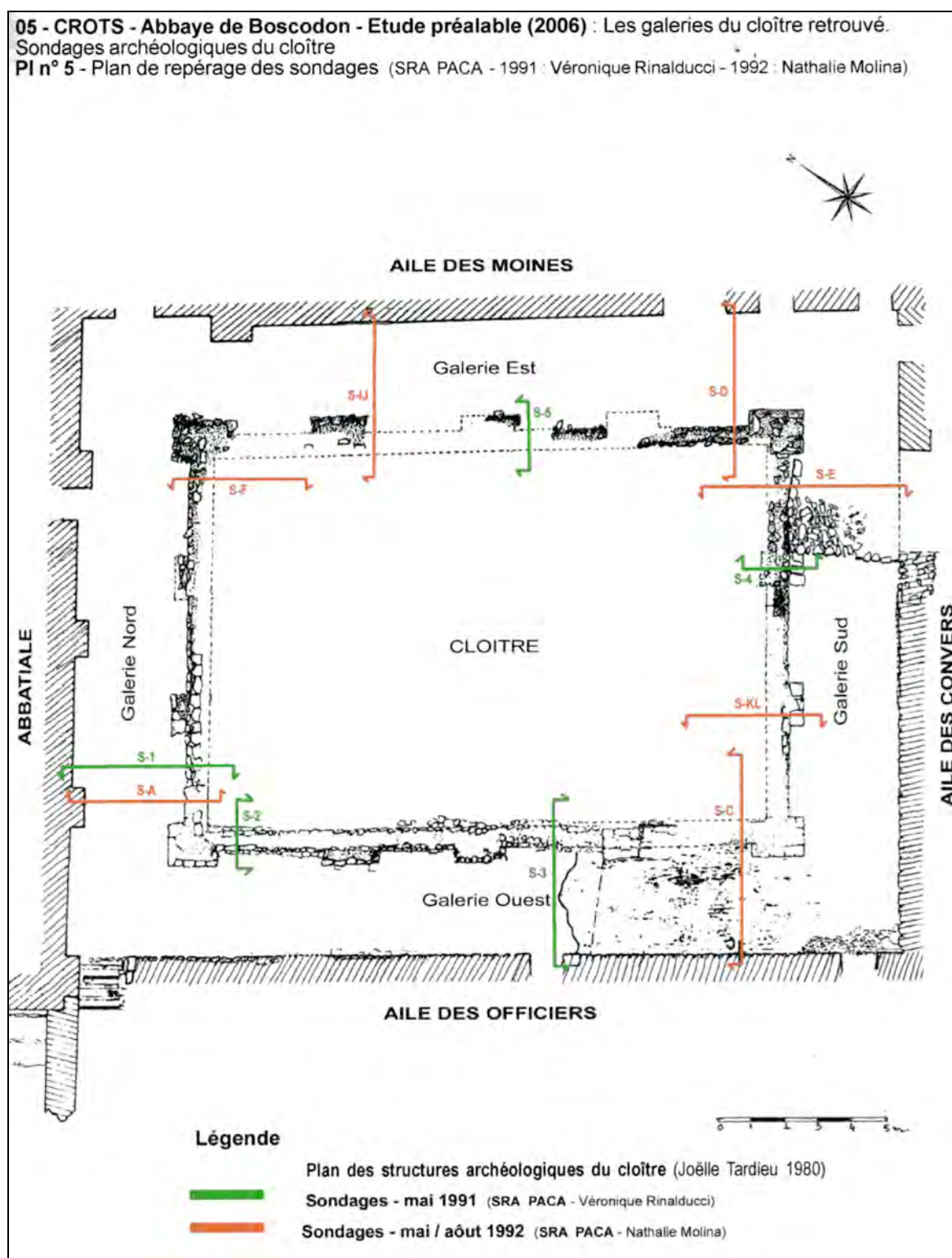
D'après les observations de terrain réalisées par M. Francesco Flavigny, et d'après les conclusions des campagnes de fouille antérieures, l'espace intérieur du cloître de l'abbaye de Boscodon était recouvert d'un remblai de terre mis en place à l'époque contemporaine. La surface de ce remblai se trouvant environ 20 cm plus haut que le niveau des caladages modernes observés dans les galeries périphériques, il était permis de penser que ce remblai était venu sceller des sédiments plus anciens susceptibles de renfermer des informations quant aux dispositions médiévale et moderne du jardin.

De manière générale, le sous-sol d'un jardin conserve l'empreinte des interventions paysagères qui ont jalonné son histoire : terrassements, plantations, travaux de maçonnerie, apports minéraux à vocation esthétique, laissent des traces au sein des sédiments. Ainsi, une fouille de jardin permet de :

- Comprendre la structure profonde du site et son intégration dans l'environnement
- Reconnaître les gestes techniques liés à sa mise en œuvre
- Identifier et caractériser les différentes phases d'aménagement

¹ En effet, en se basant sur l'iconographie, on pense que ceux-ci étaient agrémentés de parterres végétaux et d'allées organisées de façon régulière et orthonormée. Il se peut toutefois que dans certaines abbayes cet espace à ciel ouvert ait été simplement recouvert de terre battue ou de pelouse.

- Repérer d'anciens éléments de composition (allées, platebandes, parterres, trous de plantation, structures hydrauliques, maçonneries...).



ill.1 : Localisation des sondages effectués en 1991 et 1992 par V. Rinalducci et N. Molina (documentation Agence Flavigny)

A Boscodon, notre intervention s'est concentrée sur la zone Nord de l'espace du jardin (soit environ 100 m²), seule partie à n'avoir pas été perturbée par les travaux récents, archéologiques ou autres.



ill. 2 : Etat de la surface du jardin le 25/10/2010 au matin



ill. 3 : Vue de l'aire de fouille depuis le balcon de l'ancienne aile des Moines

Après avoir déterré l'arbre qui était planté au centre du jardin et qui allait nous gêner dans nos investigations (ill. 2 et 3), nous avons creusé un sondage en diagonale (S.I) recoupant toute la largeur du terrain (Pl. I, p. 44). Ce sondage de 12 m de long, 1 m 50 de large et faisant en moyenne 1 m de profondeur, devait nous permettre d'observer la stratigraphie du site dans sa globalité et de repérer d'éventuelles allées ou anciens niveaux de surface. Les faces latérales de ce sondage ont été étudiées et relevées par la caractérisation d'unités stratigraphiques (U.S.) reposant sur des critères colorimétriques, texturaux, et structuraux, mais aussi biologiques et archéologiques, généralement utilisés en archéologie du paysage pour une compréhension fine des systèmes de dépôts anthropiques. Chaque couche ou U.S. correspond à un événement vécu par le jardin et donc est interprétable au regard de l'histoire de l'abbaye.

Nous avons ensuite opéré un décapage des couches de terre végétale successives, mettant à nu le niveau de remblai naturel observé à la base de la stratigraphie du sondage S.I. Certaines structures sont apparues. Nous les avons relevées, interprétées et positionnées sur le plan topographique général.

A l'issue de ce décapage, nous avons creusé un second sondage (S.II) afin d'estimer l'épaisseur de cette couche de remblai naturel présente sur toute la surface de la zone décapée.

Les résultats de ces investigations sont présentés et détaillés dans la partie III de ce rapport.

II- DONNEES HISTORIQUES

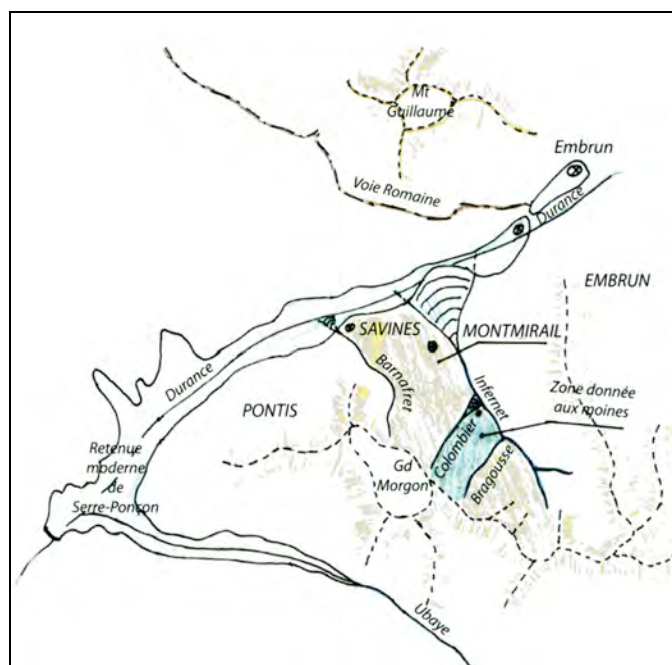
Les informations qui suivent sont issues des publications consultées lors de notre séjour à Boscodon² ainsi que de notre dépouillement des documents cadastraux du XIXe siècle conservés à la mairie de Crots (Pl.II, p. 45, et Annexe 1, p. 37). Cette liste d'événements n'est pas exhaustive et surtout ne rend pas compte de toutes les connaissances accumulées depuis 40 ans sur l'histoire du site. Nous avons délibérément mis en relief les données qui concernaient plus particulièrement l'espace claustral et celles qui nous semblaient importantes du point de vue de la compréhension du contexte général.

En 1130 : « Boscodon » est un toponyme désignant une hauteur boisée qui domine les vallées de l'Infernet et du Colombier, et où le seigneur local, Guillaume de Montmirail, exploite des bois et des pâturages.

1130 et 1132 : Dates des deux premières donations de la forêt de Boscodon en faveur de « clercs et laïcs désirant servir Dieu en suivant la règle de Saint Basile ou de Saint Benoît ». L'archevêque d'Embrun y installe une première communauté d'ermites.

Vers 1140 : Quelques moines envoyés par Bernard, abbé de Chalais, s'installent à Boscodon.

1142 : Guillaume de Montmirail fait une nouvelle donation à la communauté vivant à Boscodon (ill. 4).



ill. 4 : Délimitation du territoire donné aux moines au XIIe siècle - Croquis extrait de C. GAY, *Etre(s) à l'abbaye de Boscodon, approche de l'évolution des modes de vie à l'Abbaye de Boscodon*, Collection « Approche », n° 3, Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon, Crots, 2006

² C. GAY, *Etre(s) à l'abbaye de Boscodon, approche de l'évolution des modes de vie à l'Abbaye de Boscodon*, Collection « Approche », n° 3, Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon, Crots, 2006

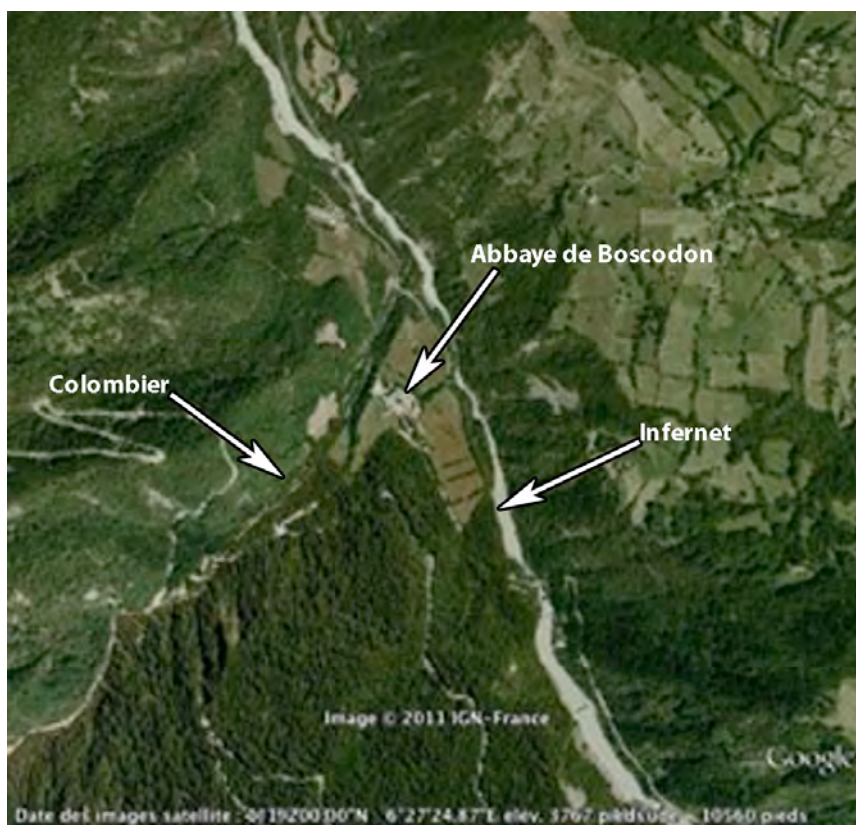
C. GAY, Sr. J.-M. de MENIBUS, *L'abbaye de Boscodon (1132-2002)*, Editions Ouest-France, Rennes, 2002

Sr. J.-M. de MENIBUS, « Annexes historiques », In. *Les Cahiers de Boscodon n° 3, Archéologie, histoire, architecture*, Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon, Crots, 1985, pp. 41-46

Sr. J.-M. de MENIBUS, « La vie laïque à Boscodon au XVIIIe siècle », In. *Les Cahiers de Boscodon n° 3, Archéologie, histoire, architecture*, Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon, Crots, 1985, pp. 64-72

Vers 1145 : Guigues de Revel devient abbé de Boscodon. On suppose que c'est sous son abbatiat qu'a commencée la construction de l'église.

1155 : L'église abbatiale implantée sur un replat dominant la confluence de l'Infernet et du Colombier est en cours de construction (ill. 5 et 6).



ill. 5 : Vue aérienne actuelle du site de Boscodon © IGN-France



ill. 6 : Maquette donnant une image de l'abbaye à l'époque de son plein développement – Photo extraite de C. GAY, Sr. J.-M. de MENIBUS, *L'abbaye de Boscodon (1132-2002)*, Editions Ouest-France, Rennes, 2002

1247 : Première mention du cloître et d'une salle capitulaire qui le jouxte.

1368 : Les troupes de « Provençaux » et de routiers venus de Digne ravagent la région. Le village de Crottes (Crots) est dévasté. On suppose que l'abbaye n'est pas sortie indemne de cette période troublée.

1392 : Raymond de Turenne pille la région. On lui attribue la destruction du bâtiment des convers (aile Sud du cloître) et le pillage de la sacristie.

6 mai 1432 : Date d'une bulle du Pape Eugène IV en faveur de Boscodon. Celle-ci évoque effectivement deux incendies successifs, ainsi qu'un prélèvement de 400 florins d'or³ en faveur de Boscodon. Cette somme relativement importante laisse penser qu'une campagne de restauration voire de construction a été engagée au début du XVe siècle.

1579 : Les bâtiments sont mis à sac et incendiés par les troupes protestantes du duc de Lesdiguières.

1584 : Le vibailly d'Embrun, Guillaume Emé, fait une visite à l'abbaye de Boscodon Il constate que le cloître est « fort ruiné », qu'il faut le faire couvrir⁴ et que tout va tomber en ruine si des réparations ne sont pas faites d'urgence.

5 juin 1599 : Les moines de Boscodon envoient une requête au duc de Lesdiguières⁵ afin qu'il les aide à subvenir aux dépenses de la couverture de leur église qui est en ruine depuis plusieurs années⁶. Il est prévu de la couvrir en ardoises.

13 juin 1600 : Intronisation d'Abel de Sautereau, premier abbé commendataire de Boscodon.

1600-1628 : Reconstruction de l'église, consacrée en 1628.

27 octobre 1632 : L'aile des moines est surélevée et le cloître complètement refait à neuf. Un prix-fait passé devant Maître Michel Jouve notaire pour la réparation de la couverture des galeries du cloître prévoit l'emploi d'ardoises.

1692 : Un document de 1716 signale que la « maison abbatiale de Boscodon » et les cloîtres ont été incendiés en l'année 1692⁷.

24 avril 1706 : Prix-fait passé à des charpentiers et à des maçons habitant les Crottes pour des réparations sur les bâtiments du monastère de l'abbaye de Boscodon⁸. Ces travaux concernent visiblement l'aile des Officiers (aile Ouest du cloître).

30 septembre 1709 : Un prix-fait passé devant notaire à des maîtres-menuisiers d'Embrun mentionne des réparations à faire aux ouvertures des logements des quatre officiers de l'abbaye de Boscodon (grand prieur, sacristain, chantre, camérier)⁹.

³ Archives Départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.), 2 H II

⁴ « (...) *Et poursuivant sommes entrés dans le cloistre que nous avons trouvé n'y avoir que les murailles et être fort ruiné faire couvrir (...)* » (A.D.H.A., F 2190)

⁵ Publiée par le Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1888, p. 136

⁶ Sans doute depuis 1579.

⁷ A.D.H.A. 2 H 26

⁸ A.D.H.A. 2 H 33

⁹ A.D.H.A. 2 H 43

Du 23 janvier 1712 au 20 juillet 1713 : Un inventaire des biens immobiliers et mobiliers et titres de l'abbaye de Boscodon réalisé à la mort de l'abbé Michel de Sautereau, note que le cloître est sans couvert, « les masures d'iceux étant en très mauvais état »¹⁰. Un peu plus loin on apprend que l'aile des officiers (aile Ouest du cloître) est refaite à neuf avec cinq logements (grand prieur, sacristain, chantre, doyen, camérier) dont les chambres du premier étage comportent des fenêtres équipées de grilles ou de barreaux de fer¹¹. Un mémoire des réparations à envisager déclare que la réfection des galeries du cloître est « de la dernière nécessité attendu que les religieux sont exposés à être ensevelis sous la grande quantité de neige qui se décharge du toit de l'abbaye ».

21 novembre 1712 : Le nouvel abbé, Victor Amédée de Lafont de Savines, fait établir un rapport sur l'état des lieux de l'abbaye. Celui-ci nous apprend que les bâtiments sont couverts en ardoises et que l'aile Sud du cloître (ancienne aile des Convers) est remplacée par une muraille soutenant une butte de terre¹². Le cloître quant à lui est décrit comme « faisant quatre faces en carré entièrement détruit les murailles et piliers qui soutiennent le couvert dudit cloître calcinés et en mauvais état du côté du parterre ». Ce document parle explicitement de l'espace intérieur du cloître comme d'un « parterre », ce qui atteste de son utilisation comme jardin d'agrément au début du XVIIIe siècle.

8 avril 1716 : François de Sautereau, héritier de Michel de Sautereau, est condamné à payer 10 000 livres « pour être employées à la réédification de la maison abbatiale de Boscodon, de celle du domaine de Pré Clapier, de celle des cloitriers et des cloîtres incendiés en l'année 1692 et aux réparations des autres bâtiments »¹³. Ainsi, en 1716, seule l'aile des Officiers avait été reconstruite. Il faudra attendre deux ans de plus pour voir le cloître rénové dans son intégralité.

1718 : Un état des dépenses de l'abbaye mentionne en effet la réparation du couvert du cloître, le creusement des fondations des piliers du cloître, et la démolition d'une ancienne « encombre »¹⁴. Parmi les achats de matériaux, on note la présence d'ardoises dites « de St André ».

1760 : Le successeur de Victor Amédée de Lafont de Savines, Monseigneur d'Amat de Volx, évêque de Senez, réclame 33 000 livres pour une nouvelle campagne de travaux concernant l'aile des Moines (aile Est du cloître).

1769-1770 : L'abbaye est supprimée, ses biens passent à l'archevêché d'Embrun. Les religieux, au nombre de douze, quittent Boscodon à Noël. Des laïcs (intendant, garde-bois, garde-chasse, domestiques, fermiers) viennent occuper les anciens bâtiments monastiques avec leurs familles. Un ou plusieurs prêtres sont maintenus sur place pour célébrer les messes. L'aile des Moines et la maison abbatiale servent d'habitations, et la nef de l'abbatiale de magasin à bois. Un certain Jean Joseph Albrand, né aux Crottes en 1736, est cité dès 1770. Il appartient à une famille de fermiers aisés qui entretenait des relations économiques avec les religieux avant même leur départ de Boscodon. En 1771, il est dit « résident à Boscodon en

¹⁰ A.D.H.A. F 2168

¹¹ « (...) les chambres des premiers étages ayant leurs fenêtres tréfilées de fer (...) » (A.D.H.A. F 2168). Ainsi les petites fenêtres à barreaux retrouvées en fouille dans le mur Ouest de l'aile des Officiers seraient du début du XVIIIe ?

¹² « (...) la muraille qui regne depuis lad cuisine jusques a la porte de l'appartement de mons le grand prieur laquelle soutient un grand terrier du cote du midy (...) » (A.D.H.A. F 2190)

¹³ A.D.H.A. 2 H 26

¹⁴ « (...) pour mettre les chevrons du couvert du cloistre (...) pour avoir fait le fondement des piliers Du cloistre et demoly l'ancienne encombre (...) » (A.D.H.A. F 2180)

qualité de fermier de l'économet de ladite abbaye ». Il habite l'ancien appartement du cellérier, situé dans la partie Sud de l'aile des Moines.

Vers 1775 : L'archevêque d'Embrun fait démolir l'aile des Officiers (aile Ouest du cloître).

1775 : Dom Silvestre, grand prieur, écrit que « le monastère qui avait été réparé à neuf depuis moins de dix ans, a été démoli ». Cette affirmation prouve que l'évêque de Senez a sans doute reçu les 33 000 livres demandées en 1760 et a pu faire réaliser les travaux projetés. Ainsi il y aurait eu une ultime campagne de travaux entre 1765 et 1769.

1783 : Parlant de la maison abbatiale, l'abbé Albert dit : « *Cette demeure de Boscodon étoit devenue une aimable solitude par ses jardins, les parterres et les allées qu'on y avoit pratiqué. L'intérieur de la maison correspondoit parfaitement aux beautés du dehors* ». Ainsi, au XVIII^e siècle, l'environnement de l'abbaye comportait un véritable jardin d'agrément, implanté probablement sur les terrains en pente douce s'étageant à l'Est de l'abbaye, entre la basse-cour et le nouveau chemin d'accès¹⁵.

1778 : Dom Silvestre, grand prieur, Dom Servel, camérier, et Dom Blanchard, religieux profès, reviennent vivre à Boscodon, accompagnés de quatre domestiques. Ils en repartent avant l'hiver. Dans le même temps, d'autres personnes viennent augmenter la population laïque de Boscodon.

4 avril 1791 : Le domaine de Boscodon est vendu comme Bien National à Joseph Berthe.

22 avril 1791 : Joseph Berthe vend la moitié du domaine à Jean Joseph Albrand.

15 septembre 1792 : Joseph Berthe décède, laissant ses cinq sœurs pour héritières, dont Marie, la dernière, épousera Jean Albrand, neveu de Jean Joseph.

fin 1794 : Boscodon est alors partagé entre sept propriétaires et devient un hameau agricole.

1795-1796 : L'église et la chapelle sont vendues à Pierre Julien Serre.

1799 : Jean Joseph Albrand meurt le 9 décembre 1799, à Boscodon. Son neveu, déjà propriétaire de 1/5 de Boscodon, par son mariage avec la sœur de Joseph Berthe, rachète la moitié appartenant à son oncle.

1812 : Date de la réalisation du plan cadastral napoléonien. Les bâtiments de l'abbaye se trouvent dans la section E dite de Boscodon, 1^{ère} feuille. La parcelle du cloître porte le n° 35. Une petite parcelle, portant le n° 36, est enclavée dans son quart N/E (ill. 7).

17 novembre 1823 : Rédaction d'un Etat de section mentionnant « Jean Albrand, hoirs et consorts » comme propriétaire des parcelles n° 35 et 36. La première est indiquée comme « bâtiment rural », et la seconde comme « jardin » (Annexe 1, p. 37). Les héritiers de Jean Albrand possèdent également l'ancien appartement du cellérier (n° 41), situé à l'extrémité Sud de l'aile Est (aile des Moines), la grande basse-cour qui le borde à l'Est (n° 42), une

¹⁵ Ces terrains recèlent sans doute des vestiges pouvant nous éclairer, par le biais de l'archéologie, sur la composition de cet ancien jardin d'agrément. Dans un premier temps, une simple prospection géophysique permettrait de vérifier leur existence et de les localiser plus précisément. Si cette prospection s'avérait positive et selon l'importance des vestiges détectés, une intervention par sondages pourrait alors être envisagée. Il s'agirait au final de mieux connaître l'environnement paysager de l'abbaye au XVIII^e et de nous renseigner sur le cadre de vie de ses abbés commendataires.

écurie dans la maison isolée au Sud (n° 45)¹⁶, l'ancien hôpital apparemment en ruine et transformé en bâtiment rural, situé au N/O de l'abbatiale (n° 11), le quart du potager clos situé au Sud (n° 46), un grand pré et une terre situés sur les terrains en pente douce s'étageant à l'Est de l'abbaye (n° 48 et 49)¹⁷. L'église est séparée en deux parcelles. Celles-ci relèvent du « Domaine Royal inaliénable »¹⁸. Le chœur est indiqué comme « bâtiment rural » (n° 38) et la nef comme « église » (n° 37). L'ancienne maison abbatiale (n° 43) appartient à un certain Jean Chauvet, qui possède également un quart du potager clos (n° 34).



ill. 7 : Extrait du plan cadastral napoléonien de la commune de Crots –
Section E de Boscodon, 1^{ère} feuille, 1812 – Mairie de Crots

1839 : La parcelle n° 36 appartient à Jean Jacques Albrand, marchand de bois.

Milieu XIXe : Jean-Baptiste Dioque entame la restauration de la nef de l'église. Celle-ci reçoit une nouvelle toiture. A sa mort, ses héritiers la vendent à Joseph Miollan, agriculteur, qui possède déjà le transept et le chœur.

De 1873 à 1887 : La nef de l'église (parcelle n° 37) appartient à « Louis Jean Baptiste Ferréol Dioque », Receveur des Finances en retraite.

¹⁶ Le gîte actuel.

¹⁷ Nous supposons que ces parcelles étaient occupées au XVIIIe par un jardin d'agrément (les *jardins*, *parterres* et *allées* mentionnés en 1783). Dans la perspective de mieux connaître l'aménagement des abords immédiats de l'abbaye à l'époque moderne, il serait intéressant de pratiquer une prospection géophysique au niveau de ces parcelles enherbées afin de repérer la présence éventuelle de structures enfouies (allées, bassins, murs, trous de plantation) caractéristiques d'une composition de jardin. Si elle s'avérait positive, cette prospection pourrait donner lieu à une investigation plus approfondie, de type sondages archéologiques.

¹⁸ C'est l'époque de la Restauration (1814-1830).

1874 : La parcelle n° 36 appartient toujours à Jean Jacques Albrand, marchand de bois.

Vers 1884 : Le clocher, qui menace ruine, est abattu dans l'église.

1887 : La nef de l'église (parcelle n° 37) appartient à Joseph Antoine Albrand.

1892 : La parcelle n° 35 appartient à Jean Jacques Albrand, héritier de Jean Pierre Albrand. Elle est toujours indiquée comme « bâtiment rural ».

1923 : Ouverture d'une école.

1938 : Première édition du cadastre actuel. L'espace intérieur du cloître est divisé en trois parcelles de jardin : n° 13, 14, 15 (ill. 8).

1952 : Fermeture de l'école.

1972 : Il n'y a plus que trois foyers à Boscodon. L'Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon, dont l'objectif est l'acquisition, la restauration et l'animation des anciens bâtiments claustraux, se constitue en juillet 1972.



ill. 8 : Extrait du plan cadastral informatisé de la commune de Crots – Section E, feuille 000 E 01 –
© 2010 Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat

III- ANALYSE ARCHEOLOGIQUE

III-1 Rappel et commentaire des données stratigraphiques mises au jour lors des campagnes de fouille antérieures

Dans : J. TARDIEU, *Rapport du sondage effectué du 26 août au 10 septembre 1981, Abbaye de Boscodon* (document conservé aux archives de l'abbaye sous la cote n° 15005 BOSC/ARC/N/4/3A/02)

Sondage S.1 creusé sous le caladage des galeries, dans l'angle N/O du cloître

Ce sondage fait 1 m 10 de profondeur. Les couches observées sont, de bas en haut :

- Couche 6 : Terrain naturel (TN), appelé aussi « *sol vierge* ». Elle apparaît à – 40 cm sous le niveau du caladage moderne observé dans les galeries. Elle est constituée de moraine et de gros blocs de rocher.
- Couche 5 : Remblai constitué de « *galets roulés provenant certainement du lit du Boscodon, et dont le volume diminue vers le fond du sondage* ». Elle fait environ 16 cm d'épaisseur à cet endroit. On la retrouve dans tous les sondages.
- Couche 4 : Fine couche de « cailloutis » située à la surface de la couche 5.
- Couche 3 : Couche de remblai contenant du mortier pulvérulent et des ardoises taillées provenant de l'écroulement d'un toit (environ 16 cm d'épaisseur). Elle se retrouve dans S.2. D'après Joëlle Tardieu, ce niveau « *pourrait provenir d'une destruction qui est générale au site. Est-ce celle du cloître du XVIIe siècle, et daterait-elle de la pose du caladage ?* ».
- Couche 2 : Semelle de mortier épaisse d'une dizaine de centimètres et surmontée par le caladage (couche 1).

Sondage S.2 creusé le long de la face Est du mur bahut Ouest, côté jardin

La profondeur de ce sondage n'excède pas 1 m. Ses deux faces ont été relevées. Les couches observées sont, de bas en haut :

- Couche 6 : Cette couche correspond à la couche 5 repérée dans S.1. Elle a été observée jusqu'au fond du sondage. Les fondations « médiévales » du mur bahut ont été implantées dans ce niveau.
- Couche 5 : Couche de 10 cm d'épaisseur constituée d'ardoises, de calcaire et de petits galets roulés
- Couche 4 : Lit d'ardoises (pas plus de 2 cm d'épaisseur).

- Couche 3 : Cette couche est identique à la couche 3 observée dans S.1. Elle est un peu plus fine (10 cm d'épaisseur) et n'apparaît pas dans la stratigraphie opposée, relevée côté mur. Son épandage semble être postérieur à la construction des fondations « médiévales » du mur bahut.

Commentaires :

- Le caladage de la galerie Ouest et l'enduit jaune qui recouvrait la face extérieure et les assises de fondation du mur Est de l'aile Ouest, ainsi que la pile S/O du cloître, sont contemporains. Ils sont à rattacher à la campagne de restauration du début du XVIII^e siècle, marquée par un abaissement du niveau de circulation dans la galerie Ouest.

- D'après les données de fouille, le sol du jardin (comme celui de la galerie Ouest) semble avoir été décaissé au niveau de la base des fondations « médiévales » du mur bahut avant la reconstruction du début du XVIII^e siècle. Le fait que l'on n'ait pas retrouvé de couche d'incendie dans le sous-sol du jardin lors de la campagne 2010 corroborerait cette hypothèse.

Dans : J. TARDIEU, *Rapport du sondage effectué du 1 au 15 septembre 1982, Abbaye de Boscodon* (document conservé aux archives de l'abbaye sous la cote n° 15006 BOSC/ARC/N/4/3A/02)

Sondage S.6 creusé le long du mur bahut Sud, côté jardin

Ce sondage fait 1 m de profondeur et a été relevé sur ses deux faces N et S. Les couches observées sont, de bas en haut :

- Couche 4 : Joëlle Tardieu écrit : « *terre grise, cailloux cassés* ». Cette couche correspond à la couche 5 observée dans S.1 en 1981. Les fondations « médiévales » du mur bahut ont été creusées dans ce sédiment.

- Couche 3 : Joëlle Tardieu écrit : « *terre noire, petits cailloux roulés, os, tessons modernes* ». Les os d'animaux, dont des mâchoires de brebis, s'y trouvent en assez grand nombre. Cette couche recouvre l'assise de fondation « médiévale » du mur bahut, et s'appuie contre son élévation moderne. Elle fait entre 20 et 35 cm d'épaisseur côté jardin, et environ 10 cm contre le mur bahut.

- Couche 2 : « *couche de mortier blanc* »

- Couche 1 : « *couche superficielle* »

Commentaires :

- Les maçonneries du mur Est de l'aile Ouest, de l'élévation du mur bahut, et de la base du mur Nord de l'aile Sud, sont liées avec du mortier blanc, et donc seraient contemporaines. D'après les données historiques, ces éléments architecturaux dateraient du début du XVIII^e siècle (reconstruction du cloître après l'incendie de 1692).

- Le sommet de la couche 4 comporte une légère incision à proximité de la fondation du mur bahut. Celle-ci pourrait témoigner d'un décapage de surface et d'une mise à nu des fondations à une époque indéterminée postérieure au Moyen-Âge.
- La couche 3 correspond à un épandage de terre de jardin effectué à l'époque moderne ou contemporaine, postérieurement à la reconstruction du mur bahut.

Dans : V. RINALDUCCI, *Rapport de sondage, mai 1991, Abbaye de Boscodon, 1994* (document conservé aux archives de l'abbaye)

V. Rinalducci a creusé cinq sondages implantés en travers du mur bahut sur les quatre côtés du cloître. Il s'agissait de « *vérifier le tracé en fondation et repérer l'emplacement exact du mur bahut du cloître, en grande partie arasé, dans chacune des quatre galeries et si possible de préciser la chronologie de leur construction* ». Ces sondages empiètent tous sur le jardin.

Concernant la couche d'alluvions rencontrée à la base de toutes les stratigraphies, l'auteur écrit :

« (...) *couche d'alluvions torrentiels sous-jacente, extrêmement compacte, constituée, elle, quasi exclusivement de ces blocs, galets et graviers roulés de toutes tailles, liés au sable grisâtre de fond de rivière. C'est dans cette dernière couche, vierge de tout matériel archéologique, que les fondations du mur bahut ont été installées dans les quatre galeries ainsi que dans les sondages du jardin, où nous l'avons rencontrée conservée sur 0,70 m à 1,15 m, à la cote maximale de - 2,20 m (galerie Est) (...). Précisons cependant que par rapport à cette altitude, l'assise inférieure des fondations du mur n'excède jamais - 1,30 m (galerie Est)* ».

Il s'agit de la couche 5 observée dans le sondage S.1 pratiqué par Joëlle Tardieu en 1981, et interprétée alors comme un remblai artificiel recouvrant la totalité du site.

Concernant la fondation du mur bahut :

« *Mise à jour de la fondation du mur bahut actuel qui repose directement sur le sol naturel. Celui-ci est constitué de gros blocs roulés de rocher reposant sur une épaisse couche de sable et de cailloutis grisâtres alluvionnaires, extrêmement compacte, qui constitue le dépôt supérieur du cône torrentiel ancien*¹⁹. De la fondation proprement dite du mur, il ne subsiste plus que deux assises, rarement trois, atteignant 0,44 m de hauteur, d'une construction plutôt fruste : grossière et irrégulière. L'appareillage peu soigné est constitué de moellons de calcaire à peine équarris de dimensions variables allant de 0,09 x 0,13 m au minimum à 0,19 x 0,25 m au maximum. Un fort pendage vers l'est de l'assise inférieure est sans doute à l'origine de l'irrégularité des assises supérieures qui ne sont donc pas horizontales. Ces deux assises sont liées à l'aide d'un mortier jaunâtre, assez solide, rempli de gravillons. Ce liant est passé grossièrement : débordements et coulées sur les pierres, les joints sont beurrés. »

¹⁹ Couche évoquée précédemment.

Le terrain d'implantation du cloître affectait un léger pendage O-E, que les moines n'ont pas cherché à compenser lors de la construction du mur bahut. On peut donc penser que le jardin d'origine était également en pente.

Concernant la chronologie de construction du mur bahut :

« L'absence de matériel archéologique interdit toute tentative de datation de ce mur, en outre, dans ce terrain alluvionnaire très dense aucune tranchée de fondation ou de récupération n'a pu être décelée et le terrain ne paraît avoir subi (aucun) remaniements au niveau des fondations. La forte proportion de pierres rougies rubéfiées réemployées dans les élévations semble indiquer une construction très tardive dans le Moyen-Age ou à l'Epoque Moderne, leur absence totale dans les fondations dans ce terrain très homogène, en revanche, plaide plutôt en faveur de l'installation primitive. La présence de mortier paraissant identique à celui de la fondation du mur goutterot (sic) nord de l'abbatiale, dans la construction de la semelle de certaines galeries, renverrait alors cette installation à la fin du XIIIe siècle²⁰ ? Il reste imprudent d'affirmer ceci sans matériel archéologique ni analyse sur les mortiers (...). ».

L'absence de tranchée de fondation ou de récupération corrobore l'hypothèse d'un décapage généralisé de la zone du cloître avant sa reconstruction au début du XVIIIe siècle.

Concernant la couche de terre repérée en surface :

« Dans les sondages réalisés dans le jardin du cloître, une couche de terre brune très homogène, assez pure et très meuble se présente en surface, deux fois plus épaisse que dans les galeries. En général, elle recouvre ou vient s'appuyer contre les assises inférieures des fondations du mur bahut. Ce remblai de surface, à l'image des couches présentes dans les galeries ne contient pas de matériel archéologique et semble plutôt correspondre à l'apport de terre végétale nécessaire à un réaménagement sans doute récent du jardin. En effet, la semelle de fondation du mur se trouve souvent recouverte de cette terre dans laquelle ou sur laquelle les parements du mur actuel ont été réaménagés parfois sans respect de l'alignement ancien et présentant un décalage très net vers l'intérieur des galeries. »

De toute évidence, cette couche correspond à la couche 3 observée dans le sondage S.6 pratiqué par Joëlle Tardieu en 1982, et aurait été rapportée suite à la reconstruction du mur bahut.

Concernant un poteau de mélèze retrouvé au pied de la seconde pile de la galerie Nord :

« Signalons enfin, la présence d'un morceau de tronc de mélèze de 0,20 m de diamètre et 0,50 m de hauteur, calé au moyen de petites pierres contre le parement ouest de la pile, dans l'angle constitué par le mur bahut et le ressaut de la pile à l'intérieur de la galerie ; aménagement qui paraît très récent. »

Cet aménagement semble être un poteau de soutènement. Son emplacement ici n'est pas expliqué, mais nous verrons plus loin qu'il présente de fortes similitudes avec certaines structures mises au jour lors de notre intervention.

²⁰ D'où notre notation : fondations « médiévales ».

Dans : N. MOLINA, *Le cloître de l'abbaye de Boscodon, campagne de fouilles 1992*, Direction Régionale des Antiquités d'Aix-en-Provence (document conservé aux archives de l'abbaye)

Au cours de cette campagne, une tranchée de 1 m de large a été ouverte tout autour du jardin le long du mur bahut actuel. La stratigraphie observée de haut en bas se compose des couches suivantes :

- C05 : Humus de surface qui correspond à un épandage contemporain. Cette couche entaille localement les couches C02, C03, et C08.

- C02 : Terre mélangée à de la chaux (mortier décomposé ?) contenant des fragments d'ardoise et quelques morceaux de bois. Elle est présente partout sous la C05 et sur la C03, et contient du matériel céramique postérieur au XVII^e siècle. D'après N. Molina, elle pourrait être contemporaine d'une destruction de bâtiment environnant le cloître au XVIII^e ou au XIX^e siècle (destruction de 1775 ?).

- C03 : Terre grise charbonneuse contenant du matériel céramique similaire à C02 à laquelle elle est partout associée. D'après N. Molina, elle pourrait correspondre à la destruction de structures charpentées et couvertes d'ardoises à la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle (destruction de 1775 ?).

- Sous ces couches nettement modernes voire contemporaines, attribuées à des périodes où le cloître est détruit (fin XVIII^e), ont été retrouvées les fondations arasées et en deux parties du mur bahut médiéval (ST1a, constituée par les 2 assises inférieures, ST1b constituée par l'assise supérieure, moins large). La tranchée de fondation (C19), large de 10 cm, entame la couche C10/C16/ C20. La première assise s'y enfonce toujours d'au moins 30 cm et l'assise supérieure la dépasse toujours d'au moins 30 cm. Ainsi, les fondations du premier mur bahut suivent la pente du terrain d'origine et ne la corrigent pas.

Vers l'angle S/E du jardin, le mortier gris du mur bahut moderne (M3) déborde sur ST1a et est recouvert par C03. Ce qui prouve que l'épandage de C03 est postérieur à la construction du mur bahut moderne.

- C04 : Terre marron contenant des pierres roulées, des fragments de cargneule roulés, quelques éclats de cargneule²¹, située sous C03 et sur C20 dans la partie Sud du jardin (zone II, III et IV). Cette couche ne contient pas de matériel archéologique permettant de la dater. Elle n'est pas recoupée par la tranchée de fondation de ST1, donc son épandage est postérieur à la construction des fondations du mur bahut médiéval. Mais côté Sud, ST1 dépasse nettement son niveau supérieur. Elle est plus épaisse à l'Est, absente à l'Ouest, et sa surface est parfaitement plane. N. Molina la rapproche de la couche C08 retrouvée du côté Est du jardin.

- C08 : Terre marron contenant des cailloux, des éclats de taille de cargneule, de calcaire et de brèche²², située au même niveau stratigraphique que C04, dans la zone Est du jardin. Elle s'affine du Sud vers le Nord, pour disparaître à proximité de l'angle N/E du jardin (zone VIII). D'après N. Molina, les couches C04 et C08 pourraient correspondre à un remblai composé de terre et de résidus de chantier (ce dernier ayant déjà eu lieu au moment où ces

²¹ Matériau local ayant servi pour la construction des murs de l'église, de l'aile des Moines, de certains éléments architecturaux du cloître, et peut-être des murs bahuts du cloître initial.

²² Matériau local assimilé à du faux marbre, et utilisé à Boscodon exclusivement pour la sculpture des colonnettes et chapiteaux du premier cloître (fin XII^e ou XIII^e siècle).

couches sont épandues) destiné à rattraper la pente du terrain d'origine (C20). Il se peut aussi que C04 et C08 aient été plus épaisses à l'origine et qu'un « grand nettoyage » effectué à l'époque moderne (dernière reconstruction du cloître au XVIIIe ?) les aie partiellement rabotées, leur donnant cette altitude constante (observée à – 0 m 15 le long du mur bahut Est).

- C20 : Terre grise sableuse contenant des pierres roulées, ou galets, et stérile. Sa composition est proche de celle de la moraine, mais sa structure est moins compacte. N. Molina rappelle que cette couche a été observée à d'autres endroits du site, et notamment par Rollins Guild en 1986 au pied de la façade Est de l'aile des Moines (aile Est du cloître). Celui-ci avait conclu à un remblai artificiel destiné à créer une plateforme pour l'implantation du bâtiment. N. Molina opte plutôt pour l'hypothèse d'un remblai d'origine naturelle en raison du fait que C20 comporte un pendage Ouest-Est similaire à celui de la topographie naturelle. Dans les deux cas, le dépôt de ce remblai originel est antérieur à l'implantation des bâtiments de l'abbaye, et daterait par conséquent au plus tard de l'époque médiévale.

- C10 et C16, de nature légèrement différente de C20, sont également assimilables à ce remblai originel. D'après N. Molina, la surface de ce remblai présente une triple pente : O-E sur l'ensemble de la surface du jardin, N-S pour la partie Est, et S-N pour la partie Ouest. Dans la partie Ouest, il n'y a aucune couche d'occupation entre ce remblai et la première couche de destruction (C03) qui est moderne. D'après N. Molina, tout a été « nettoyé » peu de temps avant la destruction du cloître (1775 ?). La pente du terrain d'origine devait être encore plus forte. En effet, à l'Ouest, celui-ci a visiblement été entamé lors du rabaissement du niveau de la galerie.

- ST2 et ST3 : Empierrements retrouvés respectivement dans les angles S/E et N/E du jardin, probablement destinés à amortir la chute des eaux provenant de la rencontre des toits des galeries Nord, Est et Sud du cloître.

Les pierres plates de ST2 sont situées sur C04 et sous C03 et sont alignées avec le niveau supérieur de ST1a. Ces pierres donnent donc une idée du niveau d'occupation du jardin du cloître à une époque indéterminée de son utilisation (C04 n'est pas datée).

Les pierres plates de ST3, elles aussi situées sur C08 et sous C03, sont de dimensions plus importantes que celles de ST2. Elles se trouvent au même niveau que ST2, ce qui prouve qu'à une époque indéterminée le sol du jardin était plan, tout au moins dans sa partie Est, et se situait au niveau du sommet des fondations du mur bahut. En revanche les pierres de ST3 (angle N/E) sont alignées sur ST1b, ce qui confirme que le terrain d'origine possédait également un pendage Nord-Sud, et que les assises de fondation du mur bahut médiéval ont suivi ce pendage. Ces deux structures ne sont pas datées. Elles peuvent être tardives et avoir succédé à l'hypothétique « grand nettoyage » du XVIIIe siècle.

- C12 : Terre marron avec des morceaux de pierre jaune safreuse décomposée, située sous C08 (donc sur C20) et faisant 2 à 3 cm d'épaisseur. N. Molina ne l'interprète pas.

- ST4 : Trou de poteau de 30 cm de côté dont les parois sont délimitées par des pierres plates de 8 cm de large, laissant un espace vide central de 14 cm de côté. Il est rempli de C05. Cette structure se trouve le long du mur bahut Est côté jardin (sa localisation précise n'est pas indiquée), et n'est pas datée. Il repose sur la première assise de ST1.

De nombreux trous de poteau ont été retrouvés lors des campagnes précédentes. Trois nouveaux sont apparus en 1992, deux à l'Est (dont ST4) et un à l'Ouest. Ces poteaux, si on

admet qu'ils sont contemporains entre eux, sont postérieurs à la destruction du premier mur bahut. N. Molina pose l'hypothèse d'une structure destinée à supporter les toits des galeries en l'absence de murs bahuts (détruits). Elle se demande également s'il ne peut pas s'agir d'un aménagement contemporain de l'utilisation laïque et rurale de l'espace claustral.

- ST7 : Pierre de seuil entaillant le sommet de ST1b du mur bahut Nord (nous n'avons pas pu la localiser précisément) et prolongée côté jardin par un petit pavement de pierres. ST7 est donc postérieure à ST1, repose sur C10 et est scellée par C03. Ce niveau d'occupation se situe légèrement plus bas que celui de C08. Cette pierre reprend peut-être l'emplacement d'un ancien seuil contemporain du premier mur bahut, mais à un niveau légèrement inférieur.

Les conclusions de N. Molina sont les suivantes :

- Un « grand nettoyage » a eu lieu très peu de temps avant la destruction représentée par C03 et C02. Voir le texte de 1718 qui parle de la démolition d'une « ancienne encombre ».
- Toutes les couches retrouvées dans le cloître sous la couche de destruction C03 sont postérieures aux fondations ST1 et antérieures aux destructions du XVIIIe (ou XIXe siècle).
- Les sols de la galerie Ouest et des parties Ouest des galeries Nord et Sud étaient plus hauts au moment de l'utilisation du premier cloître.
- Le niveau de sol du jardin le long du mur bahut Ouest aurait été descendu à une époque tardive au même niveau que celui du sol de la galerie, avant ou au moment de la pose de la calade. Ainsi les assises ST1a et ST1b auraient été des assises de fondation protégées par la terre dans laquelle elles avaient été creusées et qui seraient réapparues à l'époque d'un « nettoyage » du cloître ancien.
- Le caladage daterait de la dernière restauration de 1718.
- A l'Est, les structures ont été bien plus arasées qu'ailleurs (le mur bahut moderne est quasiment absent ainsi que la troisième, voire la deuxième assise de ST1).
- Le cloître ancien faisait un rectangle de 17 m de long sur 14 m de large. Les galeries faisaient quant à elles 3 m 30 de large.

Dans : N. MOLINA, *Abbaye de Boscodon, Document final de synthèse, Sauvetage urgent, Mars-Septembre 1994, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, p. 45-46*

Ce rapport contient le compte-rendu de S. Fournier qui, en août 1994, a réalisé le suivi archéologique de l'implantation d'une canalisation d'eau et de chauffage passant en travers du cloître. Ces travaux ont donné lieu au creusement d'une tranchée partant du mur bahut Ouest (au niveau de la porte centrale de l'aile des Officiers) et se prolongeant en droite ligne jusqu'au passage des Moines (aile Est). La stratigraphie observée se compose des couches suivantes :

- C10 : Pelouse sur humus.

- C11 : Terre fine et sombre contenant beaucoup de matériel contemporain (tessons de céramique, verre, clous, os).

- C12 : Terre sombre similaire à C11 contenant des cailloux et des fragments d'ardoises.

- C 14 : Terre de couleur jaune contenant de nombreux éclats de cargneule et de gros blocs de calcaire roulés. Elle est stérile, repose sur le remblai originel (C16) et vient buter contre les murs bahuts du cloître. Sa surface est plane.

- C16 : Remblai naturel sur lequel s'appuie le cloître. Sa composition n'est pas homogène : on peut en effet observer une stratification de graviers et de sables qui a la particularité d'absorber et de drainer extrêmement rapidement les infiltrations d'eau. Ce niveau est peut-être le fruit d'un gros travail d'aménagement de terrain qui serait antérieur à la construction du cloître et rendu nécessaire par l'obligation de drainer vers l'extérieur les eaux de ruissellement.

S. Fournier a également repéré une structure qui nous paraît intéressante à mentionner ici :

- ST1 : Muret de 0 m 50 de large orienté N-S implanté à 1 m 70 du mur bahut Est côté jardin. Sa construction est fruste : blocs de cargneule rubéfiés liés à la terre, formant un parement du côté Est, et petites pierres calcaires disposées de manière irrégulière. Il repose sur C14.

Dans : N. NICOLAS, *Abbaye de Boscodon, sondages : lavabo du cloître*, A.A.A.B., S.R.A., D.R.A.C. Provence-Alpes-Côte d'Azur, Octobre-Novembre 2007 (document conservé aux archives de l'abbaye sous la cote n° 15031 BOSC/ARC/N/4/3A/02)

L'objectif de cette campagne était d'étudier les structures du lavabo localisé dans l'angle S/O du jardin du cloître. Deux sondages ont été réalisés au droit des murs bahuts Ouest et Sud afin de repérer d'éventuelles structures de cloisonnement. Ces sondages se sont avérés négatifs du point de vue de l'objectif avancé. En revanche, certaines données altimétriques nous ont semblé intéressantes à relever afin de les croiser avec nos découvertes. Ainsi :

- Dans le sondage 1, réalisé entre le mur bahut Sud et les structures du lavabo, N. Nicolas a observé une « *couche hétérogène composée en partie de graviers fins et de quelques petits galets (dépôts alluvionnaires du torrent du Colombier ?)* » qu'elle a atteint à la cote d'altitude 1146,56 m et qu'elle nomme « *substrat* ». Plus loin, elle mentionne la cote 1146,79 m, sans donner d'explication à cette différence.

- L'altitude prise sur les pierres du regard du réservoir du lavabo indique la cote 1147,37 m.

Ce rapport mentionne par ailleurs la découverte par Stéphane Fournier dans un sondage effectué en 1994 au niveau de l'aile des Officiers (aile Ouest), d'une « *canalisation médiévale qui amenait l'eau dans le réservoir du lavabo : ce conduit était conservé dans l'épaisseur du mur A4²³ (L : 1,20 m x l : 0,48 m x H : 0,65 m). Ses parements étaient composés de cargneule et de blocs de calcaire. Le conduit était couvert par des dalles et avait été volontairement bouché au mortier avec des blocs de cargneule rubéfiés, des blocs de calcaire et de schiste.*

²³ Mur Est de l'aile Ouest.

La canalisation avait été parementée et noyée dans le mur est de l'aile des Officiers (MOLINA, 1994b, p. 10) ».

Ce conduit²⁴ est toujours visible dans la maçonnerie actuelle du mur Est de l'aile Ouest. L'altitude prise sur la base du linteau qui le surmonte (dalle de couverture) indique la cote 1147,91 m.

III-2 Analyse archéologique des éléments mis au jour en 2010

La coupe stratigraphique E-O du sondage S.I (Pl. II, p. 45) se décline en vingt couches (ou U.S.) qui se différencient les unes des autres par des critères de texture, de couleur, de structure, et par la nature de leurs constituants, essentiellement des éléments minéraux grossiers et du matériel anthropique (Annexe 2, p. 38).

Le décapage opéré sur la partie Nord du site (Pl. III, p. 46) a quant à lui permis de mettre au jour :

- Trois trous de poteau (ST.1, ST.2, ST.3) dont deux avec des restes de poteaux en bois (ST.1, ST.3)
- Le fond d'un tonneau en bois (ST.4)
- Deux reliquats de murets (ST.5 et ST.6)
- Deux trous de plantation (ST.7, ST.8)

Nous avons tenté d'interpréter ces couches et ces structures en fonction de leurs caractéristiques, de leur situation stratigraphique et des données historiques connues, tout en les corrélant avec les données archéologiques mises au jour lors des campagnes de fouille antérieures (Pl. IV, p. 47).

L'ordre de présentation de notre analyse respecte la chronologie des événements ayant affecté le site, soit du plus ancien au plus récent.

III-2-1 Nivèlement du site d'implantation de l'espace claustral (XIIe – XIIIe)

Les sédiments très caillouteux et compacts repérés à la base de la stratigraphie du sondage S.I (U.S. 5, 12, 16, 19), constitués d'éléments grossiers hétérométriques roulés et fragmentés, noyés dans des limons sableux gris jaune à gris brun, correspondent à des matériaux torrentiels d'origine locale²⁵ (Pl. IV, p. 47). Ils ne contiennent pas de matériel anthropique et se superposent en couches inclinées regardant vers l'Ouest (ill. 9).

²⁴ Il s'agit en fait d'un aqueduc maçonné dans lequel passait une canalisation en bois (ou en terre cuite) qui alimentait le réservoir du lavabo.

²⁵ Alluvions quaternaires des ruisseaux de l'Infernet et/ou du Colombier.



ill. 9 : Couche d'alluvions repérée à la base de la stratigraphie du sondage S.I

Ces U.S. sont à rapprocher de la couche 5 repérée dans l'angle N/O du cloître par J. Tardieu (1981), et des couches C10, C16 et C20 observées par N. Molina à la base de la tranchée creusée autour du jardin (1992). A l'endroit où J. Tardieu l'a observée, cette couche ne faisait que 16 cm d'épaisseur et surmontait le substrat sous-jacent constitué de gros blocs de rocher noyés dans des dépôts morainiques plus fins. Dans l'espace du jardin, V. Rinalducci (1991) observe que cette couche est plus épaisse à l'Est qu'à l'Ouest. De plus, d'après N. Molina, (1992), sa surface est inclinée d'Ouest en Est. N. Nicolas (2007) a quant à elle repéré son niveau supérieur à la cote 1146,79 m près du mur bahut Sud, ce qui est assez cohérent avec l'altitude moyenne à laquelle nous l'avons observée dans la coupe stratigraphique du sondage S.I, soit 1146,91 m à l'Ouest et 1146,71 m à l'Est. Nous confirmons donc que la surface de cette couche accuse un léger pendage O-E. Le sondage S.II n'a pas permis d'atteindre sa base. En revanche, nous avons pu constater qu'elle faisait au moins 80 cm d'épaisseur à cet endroit (près du milieu du mur bahut Nord).

La question de savoir s'il s'agit d'une couche en place (dépôts quaternaires des ruisseaux du Colombier et/ou de l'Infernet), ou s'il s'agit de sédiments rapportés de main d'homme pour niveler la surface inclinée du terrain d'origine et constituer une sorte de plateforme pour l'implantation des bâtiments de l'abbaye, auquel cas cet épandage daterait des XIIe-XIIIe siècles, avait déjà été soulevée par nos prédécesseurs. Le fait qu'elle soit plus épaisse à l'Est et qu'elle soit constituée de différents matériaux superposés en couche inclinées, nous pousse à privilégier l'hypothèse d'un apport exogène à vocation de terrassement, déjà évoquée par Rollins Guild en 1986 lorsqu'il avait fouillé au pied de la façade Est de l'aile des Moines (aile Est du cloître) et par S. Fournier en 1994. Dans tous les cas, la surface de ces couches d'alluvions a été nivelée par les premiers constructeurs de l'abbaye de manière à avoir un terrain aplani mais néanmoins légèrement incliné d'Ouest en Est. Ce pendage, orienté dans le sens des écoulements naturels, était sans doute voulu. Il permettait d'éviter la stagnation des eaux de ruissellement à l'intérieur de l'espace claustral.

La petite couche subhorizontale constituée d'éléments plus fins surmontant l'U.S. 12 et l'U.S. 19 dans la partie Est de notre sondage (U.S. 18), et sans doute assimilable à la couche 4 repérée par J. Tardieu en 1981, pourrait être une couche de finition rapportée au moment de ce nivellement de surface. Retaillée par l'U.S. 15, elle « meurt » sur l'U.S. 16 vers 9 m. Le fait que nous ne la retrouvons pas dans la partie Ouest de notre sondage confirmerait donc l'hypothèse émise par N. Molina en 1992 selon laquelle le sol de la partie Ouest de l'espace claustral a été rabaissé à une époque indéterminée, qui d'après elle serait plutôt récente.

Il est intéressant de remarquer qu'aucun paléosol²⁶ n'a été retrouvé entre cette couche d'alluvions rapportées et le substrat sous-jacent²⁷. Le sol qui préexistait à l'arrivée des moines et qui devait être recouvert de végétation herbacée, a manifestement été raboté préalablement au remblaiement du site et à l'implantation des bâtiments²⁸. Cette pratique qui consiste à prélever la terre arable disponible sur un site pour la mettre de côté pendant l'intervalle des travaux et la réutiliser dans un second temps là où elle est le plus utile (par exemple dans un jardin), est récurrente en histoire des jardins et serait tout à fait concevable ici.

III-2-2 Décapage de l'espace claustral, implantation d'un bâtiment agricole (entre 1775 et 1812)

Dans la coupe stratigraphique du sondage S.I (Pl. IV, p. 47), les couches d'alluvions évoquées précédemment, que nous appellerons dorénavant « remblai médiéval », sont surmontées directement par des couches de sédiments contenant du matériel céramique moderne voire contemporain²⁹ (U.S. 4, 7, 13, 14, 15). Ce hiatus chrono-stratigraphique nous permet de confirmer l'hypothèse d'un « grand nettoyage » ayant fait disparaître les couches médiévales de l'espace claustral, déjà évoquée par N. Molina en 1992.

Plusieurs décapages ont pu avoir lieu au cours de l'histoire moderne et contemporaine du cloître. Un premier suite à la destruction du cloître médiéval ou au moment de sa reconstruction en 1632, un second suite à la destruction de 1692 ou au moment de la reconstruction de 1718, sans compter ceux qui ont pu avoir lieu au XIXe, voire au XXe siècle, lors de son utilisation laïque et rurale. Le fait de n'avoir pas retrouvé de couche d'incendie, implique que le décapage dont témoignent les données de fouille s'est produit au plus tôt après 1692, dernier incendie en date vécu par le site. Lors de cette opération, les fondations médiévales du mur bahut ont été mises à nues. A l'Ouest, ce décapage a même entamé le remblai médiéval de plusieurs dizaines de centimètres³⁰.

Trois trous de poteau (ST.1, ST.2, ST.3), creusés à partir de la surface décapée du remblai médiéval, ont été mis au jour dans la partie Nord du jardin (Pl. III, p. 46). Ils présentent tous la même typologie : un trou approximativement circulaire (entre 40 et 60 cm de diamètre) avec au centre un poteau en bois de mélèze de section carrée (environ 15 cm de côté) conservé sur quelques dizaines de centimètres de hauteur, calé avec des pierres de différentes

²⁶ En Europe occidentale, vers – 10 000 ans BP, la fin du dernier épisode glaciaire a engendré le retour de conditions climatiques et hydrologiques plus clémentes, permettant ainsi le développement de la végétation et la formation de sols (appelés paléosols) à la surface des structures géologiques ou géomorphologiques originelles. A Boscodon, ce sol s'est développé sur les alluvions d'un ancien cône de déjection torrentiel lié à l'activité quaternaire des ruisseaux du Colombier et de l'Infarnet.

²⁷ Les gros blocs de rocher noyés dans des dépôts morainiques plus fins repérés par J. Tardieu dans l'angle N/O du cloître en 1981.

²⁸ En effet, d'après les conclusions de N. Molina (1992) et de V. Rinalducci (1991), les fondations du mur bahut médiéval, mais aussi celles des bâtiments de l'abbaye, sont creusées directement dans cette couche d'alluvions recouvrant l'ensemble du site.

²⁹ Pour les historiens français, la période moderne couvre les XVIe, XVIIe, et XVIIIe siècles, et la période contemporaine commence à la Révolution française.

³⁰ A 1 m du mur bahut Ouest, ce décapage se situe 25 cm plus bas que l'assise de fondation médiévale.

tailles et dont la base a été volontairement carbonisée³¹ (ill. 10, 11, 12). Cette homogénéité de traitement laisse penser qu'ils sont contemporains. Leur proximité spatiale indique par ailleurs qu'ils supportaient une structure commune. Or, il apparaît que leur implantation correspond approximativement aux limites Ouest et Sud de la petite parcelle n° 36 figurant dans l'angle N/E de l'espace intérieur du cloître sur le cadastre napoléonien de 1812 (Pl. V, p. 48). Cette petite parcelle, indiquée comme « jardin » dans l'Etat de section de 1823 (Annexe 1, p. 37), est enclavée dans une parcelle plus grande portant le n° 35 et indiquée comme « bâtiment rural ». Nous sommes sans doute en présence des poteaux qui soutenaient la toiture de ce bâtiment. Si l'on se fie au plan cadastral, ce dernier occupait une grande partie de l'ancien espace claustral. En effet, il englobe les galeries Nord, Ouest, et Sud du cloître, ainsi que l'ancienne aile des Officiers (aile Ouest) et l'ancienne aile des Convers (aile Sud) qui sont alors détruites.



ill. 10 : ST.1 en cours de dégagement



ill. 11 : Poteau en mélèze calé avec des pierres (ST.1)



ill. 12 : Trou de poteau après dégagement (ST. 1)

³¹ Technique traditionnelle qui consiste à brûler le bois pour augmenter sa dureté et sa résistance. La couche de carbone formée à la surface du poteau fonctionne comme une barrière de protection contre les microorganismes.

Vu sa superficie, ce bâtiment devait comporter des divisions intérieures qui n'apparaissent pas sur le plan cadastral. Le muret ST.6, dont l'extrémité Est est ponctuée par le trou de poteau ST.2, et dont la morphologie et l'orientation diffèrent légèrement de celle de l'alignement de pierres ST.5, pourrait être le reliquat d'une de ces divisions intérieures (ill. 13, 14, 15). Ce muret orienté E-O, large de 50 cm et observé sur une longueur de 1 m 60, est constitué de blocs de remploi parementés aux dimensions assez importantes (50 cm x 30 cm) associés à des moellons simplement équarris, liés avec un mélange de terre et de mortier gris, et calés au moyen de petites plaques de schiste. L'un de ces blocs repose sur un lit de petites pierres (certaines sont des fragments de blocs de cargneule), reposant elles-mêmes sur le remblai médiéval décapé. D'après les données de fouille, ce muret a été construit après le creusement de ST.2, et sa maçonnerie s'est visiblement adaptée à la présence du poteau qui se trouvait déjà là³², ce qui appuie l'hypothèse de leur contemporanéité. Les éléments en cargneule qui le constituent ont probablement été récupérés sur les maçonneries alentours du cloître en ruine. Nous pensons en particulier à celles de l'aile des Officiers détruite en 1775.



ill. 13 : Structure ST.6



ill. 14 : Structures ST.6 et ST.2



ill. 15 : Traces de mortier et petites dalles de schiste entre les pierres de ST.6

³² Il nous a semblé qu'elle contournait l'espace du poteau disparu.

Les trous de poteaux retrouvés par nos prédécesseurs dans l'espace du jardin, et plus ou moins localisés et interprétés³³, sont probablement à mettre en relation avec ce bâtiment et montrent que celui-ci réutilisait les maçonneries du cloître moderne³⁴, lesquelles existaient encore partiellement en élévation en ce début de XIXe siècle. V. Rinalducci (fouille de 1991, rapport de 1994) a en effet retrouvé un poteau de mélèze de 20 cm de côté, conservé sur 50 cm de hauteur, calé au moyen de petites pierres dans l'angle formé par le mur bahut et le ressaut de la seconde pile à l'intérieur de la galerie Nord³⁵. Sans donner d'explication particulière à la présence de ce poteau, V. Rinalducci suppose toutefois qu'il s'agit d'un aménagement récent. N. Molina (rapport de 1992) a quant à elle retrouvé deux trous de poteau le long du mur bahut Est et un à l'Ouest. Celui qui est décrit, la structure « ST4 » située à l'Est, est assez similaire à ceux que nous avons retrouvés. Il comportait en son centre un espace carré de 14 cm de côté où prenait place un poteau disparu qui reposait sur l'assise de fondation médiévale du mur bahut³⁶. N. Molina évoquait alors l'hypothèse d'un aménagement contemporain de l'utilisation laïque et rurale de l'espace claustral.

Nous avons par ailleurs observé que la surface décapée du remblai médiéval était recouverte localement par une couche de fragments de cargneule (plus ou moins pulvérulents, certains étant rubéfiés) allant de la taille du gravier à celle d'un caillou de quelques centimètres cube (U.S. 7), et pouvant comporter du mortier³⁷ (Pl. III, p. 46, et Pl. IV, p. 47). Cette couche, faisant entre 2 et 14 cm d'épaisseur, et qui n'existe que de façon lacunaire, est comparable à la couche C12 (et peut-être C04 et C08) observée par N. Molina en 1992. Son épandage est postérieur à l'implantation du poteau ST.3³⁸ et à la construction du muret ST.6. Sa composition pourrait témoigner d'un travail de taille opéré sur les structures maçonnées subsistantes (murs bahuts modernes, mur de l'aile des Officiers, comportant effectivement des blocs de remploi en cargneule rubéfiée) afin d'y caler au mieux la structure porteuse du nouveau bâtiment. Ces déchets de taille à fort pouvoir drainant ont peut-être été répandus volontairement pour aménager la surface de circulation de ce nouvel espace. A certains endroits cette couche jaune est recouverte d'une fine couche de graviers millimétriques, pouvant également témoigner d'un traitement de surface particulier.

La parcelle n° 36 était quant à elle un espace à ciel ouvert dénommé « jardin » dans l'Etat de section de 1823. Dans l'angle S/O de cette parcelle, et près de la structure ST.2 correspondant au poteau de l'angle rentrant du bâtiment agricole occupant la parcelle n° 35, a été mis au jour le fond d'un tonneau en bois cerclé de fer d'un diamètre de 69 cm (ST.4), installé postérieurement à l'épandage de l'U.S. 7³⁹, dont la fonction était peut-être de récupérer les eaux de pluie provenant des pentes du toit du bâtiment alentour.

Chronologiquement, l'implantation de ce bâtiment, ou hangar, est antérieure à 1812, date de la réalisation du cadastre napoléonien, et postérieure au début des années 1770, époque à laquelle la fonction religieuse du cloître est abandonnée. Le décapage évoqué précédemment daterait donc lui aussi de cette époque, et aurait été motivé par le besoin de débarrasser l'espace claustral des déblais divers qui l'encombraient (peut-être ceux de l'aile des Officiers détruite en 1775) et de la terre qui s'y trouvait pour retrouver une surface aplanie et consolidée (le remblai médiéval mis à nu) propice à l'installation d'un bâtiment. En 1823, ces

³³ Dans les multiples rapports consultés, nous n'avons trouvé aucun plan d'ensemble où ces trous de poteaux sont localisés de façon précise.

³⁴ Celui reconstruit au début du XVIIIe siècle.

³⁵ Cette pile n'est pas d'origine. Elle a été rajoutée lors de la restauration du cloître au début du XVIIIe siècle.

³⁶ Cette donnée confirme et explique pourquoi les fondations du mur bahut ont été mises à nu préalablement à l'implantation de ce bâtiment.

³⁷ Entre 4 m 50 et 5 m 20 cette couche repose même sur une fine couche continue de mortier blanc-jaune.

³⁸ Nous avons observé qu'elle recouvrait le comblement de ce trou de poteau.

³⁹ L'altitude du fond intérieur de ce tonneau se situe à la cote 1146,88 m. Dans le même secteur, celle de l'U.S. 7 se situe à la cote 1146,78 m.

deux parcelles appartiennent aux héritiers de Jean Joseph Albrand, décédé le 9 décembre 1799. Fin avril 1791, celui-ci avait racheté la moitié du domaine de Boscodon à Joseph Berthe, lui-même l'ayant acheté comme Bien National au début du mois⁴⁰. Il est peut-être l'auteur de la construction de ce bâtiment agricole. Mais cela pourrait tout aussi bien être son neveu, Jean Albrand, qui en 1799, étant déjà propriétaire par mariage avec une sœur de Joseph Berthe du 1/5 de Boscodon, rachète la moitié appartenant à son oncle.



ill. 16 : Structure ST.4 (fond de tonneau et son cerclage en fer)

III-2-3 Destruction du bâtiment agricole, remblaiement du terrain et création de trois parcelles de jardin potager (entre 1892 et 1938)

Les couches de terre mêlée de graviers qui surmontent l'U.S. 7 (U.S. 4, 14, 15), ou le remblai médiéval là où celle-ci est absente, sont comparables à la couche 3 observée par J. Tardieu en 1982, et à la couche C03 observée par N. Molina en 1992, le long du mur bahut (Pl. IV, p. 47). Certaines d'entre elles (U.S. 4 et 15) contiennent beaucoup de fragments d'ardoise. Elles sont surmontées d'une seconde couche de terre contenant beaucoup de petits fragments de mortier pulvérulent (U.S. 8, 9), que N. Molina nomme C02 dans son rapport de 1992⁴¹ et qu'elle associe chronologiquement à la couche C03. Les matériaux résiduels qu'elles

⁴⁰ Faisant sans doute au passage une bonne opération financière.

⁴¹ Celle-ci parle de terre mélangée à de la chaux.

contiennent indiquent que la terre dont ces couches sont constituées a été mélangée avec les rebuts d'un chantier de destruction de bâtiment couvert en ardoise. S'agit-il du bâtiment agricole occupant la parcelle n° 35 du plan cadastral napoléonien ? Cela est envisageable. En effet, nous savons que ce bâtiment existait toujours en 1892⁴². En revanche, il n'apparaît plus sur le plan cadastral de 1938. Sa destruction pourrait dater de 1923, date à laquelle on installe une école dans les anciens bâtiments monastiques. Par suite de délabrement, ce bâtiment était peut-être devenu dangereux. Les couches de terre que nous observons auraient ainsi servi à remblayer la zone du jardin suite à sa destruction. Lors de cette dernière, un léger décapage de la surface du terrain a sans doute été effectué, ce qui expliquerait l'aspect lacunaire de l'U.S. 7.

Vers le milieu du sondage S.I (Pl. IV, p. 47), ces couches recouvrent un amas de galets (U.S. 10) et une poche de graviers (U.S. 11), que l'on ne retrouve pas dans la face opposée du sondage⁴³, et que l'on peut interpréter comme un dépôt localisé de matériaux participant de cette même opération de remblaiement.

Toujours vers le milieu du sondage, nous notons la présence d'une fosse à fond plat et à bords verticaux faisant un peu plus d'un mètre de large et une trentaine de centimètres de profondeur⁴⁴, entaillant les couches de remblais évoquées ci-dessus. Son comblement (U.S. 13) se compose de terre et de cailloux provenant de toute évidence du brassage des couches qu'elle traverse (U.S. 11, 14, 15). Les matériaux résiduels (fragments d'ardoise, de cargneule rubéfiée, et de bois brûlé), ainsi que le matériel céramique moderne voire contemporain qu'il contient ont certainement la même origine. Cette fosse, assimilable à une fosse de plantation d'arbre, a été creusée lorsque le remblaiement du jardin avait déjà eu lieu⁴⁵.

En 1938, le plan cadastral de la commune de Crots est refait⁴⁶. Ce plan montre que la situation parcellaire, en ce qui concerne l'ancien cloître de l'abbaye de Boscodon, a bien évolué depuis celle fixée en 1812 par l'administration napoléonienne. L'ancien espace claustral comporte alors trois parcelles : la parcelle n° 13, la plus grande, qui occupe la moitié Ouest du jardin ainsi qu'une partie de la galerie Ouest, la parcelle n° 14 qui occupe le quart S/E du jardin, et la parcelle n° 15 qui occupe son quart N/E, dont l'emprise semble plus ou moins correspondre à celle de la parcelle n° 36 du cadastre de 1812. Ces trois parcelles sont entourées d'une zone vierge de construction et non numérotée recouvrant l'emprise des galeries périphériques de l'ancien cloître et des bâtiments qui le bordaient à l'Ouest et au Sud. Au cours du temps, ces bâtiments ont évolué en pierriers. Eux-mêmes se sont transformés en talus, que les occupants du XXe siècle ont finalement utilisé comme chemin rural⁴⁷, d'où l'angle coupé de la parcelle n° 13.

La superposition du plan cadastral actuel (hérité de celui de 1938) et du plan des structures mises au jour lors de notre intervention (Pl. VI, p. 49), montre que l'alignement de pierres ST.5 se trouve exactement sur la limite entre les parcelles n° 15 et n° 14. Il peut donc être interprété comme le reliquat d'un muret de séparation datant de la période où cette tripartition a été créée : rationnellement, entre 1892 et 1938, et hypothétiquement, en 1923. Cet alignement se compose d'une assise de blocs simplement équarris, voire taillés, de dimensions moyennes (30 cm x 20 cm), et juxtaposés selon un axe E-O sans mortier (ill. 17).

⁴² Il appartient alors à Jean Jacques Albrand, qui possède également la parcelle de jardin n° 36.

⁴³ Il ne s'agit donc pas d'un drain.

⁴⁴ Pour ce qui en est conservé, sachant que son niveau supérieur a été occulté par l'U.S. 3.

⁴⁵ En effet, elle recoupe les U.S. 14 et 15.

⁴⁶ Le plan cadastral actuel n'est qu'une version révisée de ce cadastre de 1938.

⁴⁷ Ce dernier est bien visible sur les photographies du milieu du XXe siècle. Il a été supprimé lors des fouilles engagées dans les années 1972 et 1980.

Nous avons comptabilisé cinq blocs de cargneule, rubéfiés ou non, le reste étant en calcaire. Les faces parementées des blocs taillés, et donc de remploi, ont été volontairement tournées vers le Sud. Nous avons notamment observé un claveau d'arc en plein cintre en cargneule non rubéfiée dont l'une des faces comportait des traces de mortier blanc. Il est épais de 19,5 cm, long de 34 cm, et fait 22 cm de large à l'extrados, et 12,5 cm à l'intrados. Cet élément lapidaire provient de toute évidence des ruines du cloître ou des bâtiments monastiques alentours, qui ont manifestement servi de carrière jusqu'au début du XXe siècle.



ill. 17 : Structures ST.5, ST.7 et ST.8

D'un point de vue stratigraphique, ce muret de pierres sèches repose sur l'U.S. 15⁴⁸ et est encaissé par l'U.S. 14. De plus, il occulte le trou de poteau ST.3. Ainsi, son implantation est postérieure à la destruction du bâtiment agricole occupant la parcelle n° 35 du cadastre de 1812, et contemporaine de l'étape de remblaiement du jardin. Nous constatons par ailleurs qu'il se trouve exactement sur l'axe défini par l'alignement de ST.2 et ST.3, ce qui confirme

⁴⁸ Par affaissement sous le poids des sédiments superficiels, certaines pierres touchent l'U.S. 7.

que la parcelle n° 15 du cadastre de 1938 est une persistance de la parcelle n° 36 du cadastre napoléonien.

Le tonneau implanté dans l'angle S/O de la parcelle n° 36 a quant à lui été conservé. Suite au remblaiement évoqué précédemment, il s'est juste retrouvé légèrement enterré. A-t-il continué à fonctionner comme réservoir d'eau ? Nous pouvons en douter étant donné qu'il n'était plus alimenté par les eaux pluviales provenant des toitures du bâtiment alentour. Son comblement, contenant de la terre noire très légère⁴⁹ et beaucoup de rebuts contemporains (tuile mécanique, ardoise, verre, tessons de terre cuite vernissée), montre à l'évidence qu'il a très vite servi de dépotoir.

III-2-4 Réunification de l'espace du jardin, arasement du muret de séparation ST.5, renouvellement du substrat de plantation (entre 1938 et 1972)

Dans la coupe stratigraphique du sondage S.I, l'U.S. 3 représente une étape intermédiaire entre l'état actuel et celui contemporain du muret de pierres sèches ST.5 (Pl. IV, p. 47). Cette couche de bonne terre contenant peu de graviers et peu de matériel anthropique, uniforme sur toute la longueur du sondage, correspond à un niveau de mise en culture relativement récent, et serait contemporain d'une réunification de l'espace du jardin, car le muret ST.5 a visiblement été arasé préalablement à son épandage.

Suite à une évolution de la propriété foncière (héritage, vente ?) les parcelles n° 13, 14 et 15 se sont peut-être retrouvées entre les mains d'une seule personne, laquelle aurait souhaité renouveler le substrat de plantation de l'espace unifié du jardin afin d'en réorganiser les platebandes. Cet événement s'est produit au cours de la première moitié du XXe siècle, entre 1938, date du plan cadastral attestant de la division en trois parcelles, et 1972, date où l'histoire rurale de Boscodon prend fin.

Les fonds de trous de plantation remplis de bonne terre apparus lors du décapage (ST.7, ST.8), qui se détachent de l'encaissant gris et caillouteux du remblai médiéval, sont probablement contemporains de cette période⁵⁰ (ill. 17 et Pl. III, p. 46). Dans la coupe stratigraphique du sondage S.I, vers 5 m 60, l'U.S. 3 accuse un creusement, localisé à peu près à l'endroit où le plan topographique de 1988 situe un arbre, disparu depuis (Pl. VII, p. 50). Comme il ne s'agit pas réellement d'une fosse de plantation, on peut supposer que cet arbre a poussé par semis spontané, et que le creusement qui apparaît dans la coupe a été généré par la croissance de son racinaire.

Par ailleurs, la fine couche de graviers mêlés de limons sableux clairs (U.S. 17) qui apparaît à la surface de l'U.S. 3 vers l'extrémité Est du sondage et qui s'étend sur 60 cm de large, pourrait correspondre à un passe-pied permettant de circuler entre les cultures.

III-2-5 Epandage de bonne terre, création d'un espace de loisir enherbé (après 1972)

L'U.S. 2, observée immédiatement sous l'horizon d'enracinement de la pelouse actuelle (U.S. 1) correspond à la dernière étape de remblaiement de la surface du jardin (Pl. IV, p. 47). Elle

⁴⁹ Donc contenant beaucoup de matière organique issue du compostage de déchets végétaux et/ou alimentaires.

⁵⁰ Nous ne pouvons pas en être absolument sûrs, car leur niveau d'ouverture n'a pas été repéré.

est assimilable à la couche C05 appelée « humus de surface » par N. Molina dans son rapport de 1992. Elle est plus foncée que l'U.S. 3 sous-jacente et se compose de terre végétale très meuble contenant des graviers, du charbon et des tessons contemporains. Son épandage a sans doute été précédé d'un labour de surface destiné à supprimer la végétation rase existante, ainsi que les arbres plantés en ST.7 et ST.8. D'autres arbres sont cependant conservés. Ils apparaissent sur le plan topographique levé en 1988 (Pl. VII, p. 50).

Cet événement est sans conteste postérieur à 1972, date à laquelle l'A.A.A.B. rachète les bâtiments monastiques, fermant la parenthèse rurale de l'histoire de Boscodon. L'ancien potager-fruitier, à l'abandon, semble alors avoir été converti en espace de loisir enherbé.

III-2-6 Fouilles de 1992

Enfin, les fosses observées aux deux extrémités du sondage S.I (U.S. 6, 20), entaillant le terrain depuis la surface actuelle jusqu'au niveau du remblai médiéval, et s'ouvrant à 1 m des fondations du mur bahut, correspondent à la tranchée pratiquée le long de ce mur lors de l'intervention de N. Molina en 1992 (Pl. IV, p. 47).

III-3 Synthèse

Ainsi, nous confirmons l'absence des niveaux d'occupation médiévale dans l'espace du jardin du cloître, tout comme ce que nos prédécesseurs avaient observé au niveau des galeries périphériques. En effet, la zone étudiée a subi un décapage généralisé au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles (entre 1775 et 1812), du temps de l'occupation laïque et rurale de l'abbaye, faisant disparaître de façon irrémédiable les couches plus anciennes, et avec elles, la possibilité de savoir à quoi ressemblait ce jardin au Moyen-Age et à l'époque Moderne⁵¹.

Ce décapage s'est ensuivi de la construction d'un bâtiment agricole (hangar ?) s'appuyant sur les structures maçonnées subsistantes du cloître moderne⁵² et occupant une grande partie de l'ancien espace claustral. Des poteaux en bois de mélèze de section carrée (ST. 1, 2 et 3) soutenaient sa toiture qui était apparemment couverte en ardoises. Ce bâtiment comportait des subdivisions intérieures, dont nous avons retrouvé un maigre reliquat en la structure ST.6. Il apparaît sur le cadastre napoléonien de 1812 en la parcelle n° 35 (« bâtiment rural »), cernant un espace rectangulaire à ciel ouvert (parcelle n° 36) dans l'angle duquel nous avons mis au jour le fond d'un tonneau en bois cerclé de fer, qui faisait sans doute office de réserve d'eau pluviale (ST. 4).

A une date indéterminée située entre 1892 et 1938, ce bâtiment agricole de grande envergure est supprimé. L'espace intérieur du cloître est remblayé avec de la terre mêlée à des rebuts de chantier, et divisé en trois parcelles de jardins potagers (parcelle n° 13, 14 et 15 du cadastre actuel). La parcelle n° 15, reprenant en partie le tracé de l'ancienne parcelle n° 36 du cadastre napoléonien, est limitée au Sud par un muret de pierres sèches (ST. 5). Une fosse de

⁵¹ Un document de 1712 atteste de l'existence d'un « parterre » au début du XVIII^e siècle. Le cloître y est décrit comme « faisant quatre faces en carré entièrement détruit les murailles et piliers qui soutiennent le couvert dudit cloître calcinés et en mauvais état du côté du parterre » (A.D.H.A. F 2190).

⁵² Celui construit au début du XVIII^e siècle suite à la destruction de 1692.

plantation d'arbre contemporaine de cette période a été mise en évidence vers le centre du jardin (U.S. 13).

Entre 1938 et 1972, l'espace du jardin a visiblement été réunifié (vente, héritage ?). Son substrat de plantation est alors renouvelé afin d'effectuer de nouvelles plantations, notamment des arbres (fruitiers ?) dont nous avons retrouvé les fosses de plantation (ST. 7 et 8).

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la surface du jardin est à nouveau labourée et recouverte de bonne terre. L'ancien potager-fruitier est converti en espace de loisir enherbé. Certains arbres sont conservés, d'autres sont abattus. Cette dernière opération témoigne de l'histoire récente de l'abbaye, suite à son rachat par l'A.A.A.B. en 1972.

III-4 Quelques réflexions sur les niveaux

Afin de mieux comprendre les relations qu'entretenaient les différentes parties de l'abbaye entre elles et avec les éléments retrouvés en fouille, un travail de synthèse et de comparaison des altimétries appliqué à l'ensemble du site de Boscodon, serait à mener. Pour exemple, l'analyse des quelques mesures prises dans l'espace claustral lors de notre intervention (Pl. VIII, p. 51), croisées avec les rares cotes N.G.F. mentionnées par nos prédécesseurs (Pl. IX, p. 52), nous a conduit à formuler les hypothèses suivantes :

- Le sommet de la dalle de couverture de l'aqueduc « médiéval » découvert par S. Fournier en 1994 près de l'angle S/O du cloître se situe autour de la cote 1148 m. Cet aqueduc amenait l'eau du ruisseau du Colombier depuis l'Ouest du site, et traversait l'aile des Officiers puis la galerie Ouest pour alimenter le lavabo situé dans l'angle S/O du jardin. Or, afin de préserver un minimum de confort de circulation, cette structure était forcément enterrée (ou tout au moins à fleur de sol). Il faut en déduire qu'à l'origine le niveau de circulation de la galerie Ouest, tout au moins à proximité de son extrémité Sud, se situait beaucoup plus haut que le niveau actuel (1147,10 m)⁵³.

- Le sommet des fondations du mur Sud de l'église se situe à la cote 1147,15 m près de l'extrémité Nord de la galerie Ouest. Cette cote détermine approximativement le niveau de circulation médiéval dans l'angle N/O du cloître. Dans le même secteur, la trace rubéfiée marquant l'emplacement d'un plancher ayant brûlé lors du dernier incendie (1692), se situe à la cote 1147,27 m. Ce plancher, datant selon toute logique de la reconstruction de 1632, correspond au niveau de circulation du XVIIIe. Avait-on le même dispositif au Moyen-Age ? Toujours est-il qu'il existait une différence d'environ 80 cm entre le niveau de circulation à l'extrémité Nord de la galerie Ouest et celui des abords de l'aqueduc. Or l'altitude du sommet des fondations du mur Est de l'aile des Officiers est régulière dans toute la moitié Nord de la galerie Ouest (1147,25 m). De plus, elle est proche de celle des fondations de l'église (1147,15 m) et similaire à celle des fondations médiévales du mur bahut Ouest côté galerie (1147,21 m). A moins de penser que ces fondations aient été rabaissées préalablement à la restauration du début du XVIIIe siècle, il est permis d'imaginer un niveau de circulation relativement plan dans l'ensemble des galeries du cloître, situé autour de la cote 1147,20 m (±

⁵³ Il a été rabaissé lors de la reconstruction du cloître et de l'aile des Officiers, au début du XVIIIe siècle. On observe d'ailleurs que la pose du caladage moderne présent dans la galerie Ouest a entraîné la mise à nu du sommet des fondations médiévales du mur bahut Ouest, du mur Sud de l'église et du mur Est de l'aile des Officiers.

10 cm selon que l'on se trouve à l'Ouest ou à l'Est), excepté dans l'angle S/O où un dispositif de plancher surélevé agrémenté de quelques marches, aurait permis tout à la fois de camoufler l'adduction hydraulique du lavabo et d'accéder à la partie Sud de l'aile des Officiers, laquelle pouvait comporter un rez-de-chaussée surélevé (?). Afin de vérifier cette dernière hypothèse, il faudrait mesurer l'altitude de la grosse pierre de seuil repérée dans le mur Ouest de l'aile des Officiers et la comparer avec celle de l'aqueduc.

- L'altitude des fondations médiévales du mur bahut Ouest mises à nues côté jardin (1147,38 m) est identique à celle du regard du lavabo médiéval retrouvé dans l'angle S/O du jardin par N. Nicolas (1147,37 m). Ce n'est sans doute pas un hasard et il y a de fortes chances pour que cette cote corresponde, à quelques centimètres près, au niveau de circulation du jardin médiéval. En raison de la présence de ces éléments maçonnés qui devaient être légèrement enterrés pour rester hors-gel, le niveau de surface de ce jardin ne pouvait pas se situer au-dessous de 1147,40 m (tout au moins du côté Ouest). Cette altitude correspond étrangement à celle du seuil de la porte de l'abbatiale donnant dans la galerie Nord... Il semble donc que le niveau de circulation dans le jardin était légèrement plus haut que celui des galeries, et était aligné sur celui du rez-de-chaussée des bâtiments alentours.

- Nous avons vu que l'assiette du remblai médiéval avait été volontairement inclinée dans le sens des écoulements naturels. Ainsi, la surface du jardin pouvait elle aussi comporter un léger dénivelé d'Ouest en Est afin d'éviter la stagnation des eaux de pluie dans les allées (20 cm, peut-être plus ?). Afin d'estimer celui-ci avec plus de précision, il faudrait dans un premier temps mesurer l'altitude des pierres de fondation du mur bahut Est, et la comparer avec celle des fondations du mur bahut Ouest.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des parcelles cadastrales constituant l'abbaye et son proche environnement en 1823

(D'après l'Etat de section du 17 novembre 1823, conservé à la Mairie de Crots)

SECTION E dite « de Boscodon »

N° de parcelle	Nature de parcelle	Propriétaire
5	Labour	CHAUVET Jean
6	Labour	ALBRAND J ⁿ hoirs
9	Jardin	ELZEARD J ⁿ
10	Jardin	CHAUVET Jean
11	Bâtiment rural	ALBRAND J ⁿ hoirs et consorts
12	Bâtiment rural	ELZEARD Joseph
13	Ecurie	ELZEARD Joseph
33	Jardin	ELZEARD Joseph
34	Jardin	CHAUVET Jean
35	Bâtiment rural	ALBRAND J ⁿ hoirs et consorts
36	Jardin	ALBRAND J ⁿ hoirs et consorts
37	Eglise	Domaine royal inaliénable
38	Bâtiment rural	Domaine royal inaliénable
39	Bâtiment rural	MARCELLIN Boniface
40	Bâtiment rural	ROUX Michel
41	Maison	ALBRAND Jean hoirs et consorts de Boscodon
41	Sol	ALBRAND (... ?) hoirs et consorts de Boscodon
42	Cour	ALBRAND (... ?) hoirs et consorts de Boscodon
43	Maison	CHAUVET Jean
43	Sol	CHAUVET Jean
44	Pâturage	CHAUVET Jean
45	Ecurie	ALBRAND Jean hoirs
46	Jardin	ALBRAND Jean hoirs
47	Pré	MIOLLAN J ⁿ garde-forestier
47bis	Jardin	MIOLLAN J ⁿ garde-forestier
48	Pré	ALBRAND Jean hoirs
49	Labour	ALBRAND Jean hoirs

Albrand J ⁿ hoirs et consorts	35	Bâtiment rural	8. 00
id.	36	Jardin	1. 30
Domaine Royal inaliénable	37	Eglise	8. 10
id.	38	Bât. rural	1. 30
Marcelin Boniface	39		0. 60
Roux Michel	40		0. 60
Albrand J ⁿ hoirs et consorts de Boscodon	41	Maison	0. 00

cliché : C. Travers

Extrait de l'Etat de section, 1823 (Mairie de Crots)

ANNEXE 2 : Tableau de description des unités stratigraphiques

Liste des abréviations

A	argile
L	limon
S	sable
B	brun
Bc	brun clair
Be	beige
Bf	brun foncé
Bl	blanc
G	gris
J	jaune
N	noir
Ro	rouille
R	rouge
V	vert
Str	structure
CPT	compactée
GRA	gravier
mm	millimétrique (moins de 1 cm)
cm	centimétrique (1 cm et plus)
TC	terre cuite
TCA	terre cuite architecturale
Fe	fer
Mn	manganèse
U.S.	unité stratigraphique
TR	terre rapportée
TP	trou de plantation
TN	terrain « naturel »

Glossaire

(D'après BAIZE D. et JABIOL B., Guide pour la description des sols, INRA Editions, Paris, 1995)

* Couverture pédologique (ou sols) : couche superficielle, meuble, de la croûte terrestre, résultant de l'évolution et de la transformation au cours du temps d'un matériau minéral (roche-mère) sous l'action combinée de facteurs climatiques (températures, précipitations) et de l'activité biologique (animaux, micro-organismes). Cette évolution est qualifiée de pédogénétique.

* Éléments grossiers : constituants minéraux individualisés (fragments élémentaires de roches) de dimension supérieure à 2 mm.

Selon leur taille, on distingue :

- 0,2 à 2 cm	graviers
- 2 à 5 cm	cailloux
- 5 à 20 cm	pierres
- plus de 20 cm	blocs

Des fragments frais non altérés de roches dures sont en général à contours irréguliers ou anguleux. Les éléments grossiers ayant subi une usure mécanique par transport à longue distance dans un cours d'eau ou des remaniements terrestres successifs montrent des formes émoussées ou arrondies (galets des alluvions). En règle générale, tous les phénomènes de fragmentation (gel quaternaire ou actuel, chocs des outils agricoles) tendent à produire des fragments irréguliers ou anguleux à limites nettes. Au contraire, les processus d'altération *in situ* ont tendance à estomper les contours et à former des pellicules ou cortex d'altération. Les éléments grossiers peuvent servir de lieu de dépôt pour des substances redistribuées (fer, manganèse) qui viennent ainsi former un cortex d'imprégnation d'origine pédologique à leur surface.

* Engorgement : occupation de la totalité de la porosité d'un horizon par l'eau.

* Horizons : volumes superposés du solum, macroscopiquement homogènes, et entre lesquels on peut définir des limites plus ou moins nettes et plus ou moins sinueuses.

* Hydromorphie : manifestation morphologique de l'engorgement des sols sous la forme de taches, de concentrations, de coloration ou de décolorations, résultant de la dynamique des deux éléments colorés en milieu alternativement réducteur puis réoxydé : le fer et le manganèse.

* Nodules carbonatés : petits volumes indépendants de couleur blanche, plus ou moins indurés, constitués de calcite secondaire (c'est-à-dire de reprécipitation).

Leur formation est liée à un fonctionnement pédogénétique. La décarbonatation progressive des horizons de surface d'un solum et la circulation d'eaux saturées en ions calcium entraînent souvent une accumulation de calcite secondaire en profondeur. Cette accumulation prend différents aspects en fonction de son intensité et de la structure et de la porosité du matériau d'accueil (amas localisés, nodules, pseudo-mycélium, encroûtements...). La calcite fraîchement reprécipitée est en général d'une couleur blanche comme la neige et forme de très fines aiguilles (visibles avec une forte loupe). Ces phénomènes, fréquents en climats tempérés, peuvent être encore plus massifs sous des climats où une saison sèche marquée provoque une sur-concentration des solutions du sol et où l'on observe ainsi de véritables « dalles » et « croûtes » calcaires en profondeur (climats méditerranéens).

* Pédogenèse : ensemble des processus concourant à la formation des couvertures pédologiques (ou sols) à partir des roches, et à leur évolution au cours du temps.

* Porosité : ensemble des vides du sol occupés par l'eau, ou par l'air après ressuyage.

Notre analyse ne porte que sur la porosité observable à l'oeil nu, c'est-à-dire sur les vides supérieurs à 0,2 mm environ. Nous distinguons trois niveaux de porosité en fonction de la taille des vides qui la constituent :

- Microporosité (0,2 à 0,8 mm) : porosité vésiculaire, formée de petites cavités sphériques enfermant des bulles d'air. Cette porosité de type fermée n'offre pas de passage aux circulations d'eau.
- Porosité (0,8 à 2 mm) : porosité tubulaire résultant d'une activité biologique végétale et/ou animale et constituée des chenaux de lombrics, des trous de radicelles, ou des galeries d'insectes.
- Macroporosité (> 2 mm) : cavités, galeries, chenaux résultant de l'activité de la pédo-faune (taupes, rongeurs, vers de terre, fourmis) ou de l'action de la flore (chenaux de racines mortes).

* Solum : volume réel de terre effectivement observé dans un sondage, appréhendé à la truelle ou au couteau, décrit, et éventuellement échantillonné. Ce volume a une largeur et une profondeur égales à celle du sondage et une épaisseur de 5 à 20 cm (selon la taille de l'outil utilisé pour l'observation et les éventuels prélèvements).

* Structure : manière dont les particules élémentaires du sol (sables, limons, argiles, matières organiques) s'agencent naturellement et durablement, en formant ou non des volumes élémentaires macroscopiques appelés agrégats (ou « peds »). La structure conditionne la circulation de l'air, de l'eau et l'enracinement des végétaux et dépend de la dynamique de l'activité biologique au sens large. On distingue deux grands types de structure :

1- Les structures apédiques marquées par l'absence d'agrégats

- structure lithologique (ou lithique), absence d'agrégats, structure non pédologique héritée de la roche-mère.
- structure particulaire (ou friable), absence d'agrégats par suite d'un manque de cohésion des particules entre elles (en général sables ou graviers, et quelquefois sables limoneux)
- structure feuilletée (ou fibreuse), lorsque l'horizon est constitué uniquement de débris végétaux
- structure massive (ou compactée), absence d'agrégats par absence de fissures et cohésion des particules entre elles

2- Les structures pédiques marquées par la présence d'agrégats

- structure grumeleuse, agrégats de forme arrondie, petits et plus ou moins agglomérés entre eux (type de structure des bonnes terres de culture et des prairies contenant beaucoup de matières organiques).
- structure polyédrique, agrégats en forme de polyèdres à arêtes plus ou moins anguleuses (str. plus ou moins développée) et à faces planes. Selon la taille des agrégats, on parle de structure micropolyédrique (< 2 mm) ou polyédrique (> 2 mm). Cette structure résulte de phénomènes de retrait et de gonflement attestant de l'alternance de cycles de dessiccation/humectation et de la présence d'une quantité suffisante d'argile dans l'horizon. En l'absence de graviers et cailloux, les faces de ces agrégats ont tendance à s'organiser selon des plans verticaux et horizontaux.
- structure lamellaire : agrégats à orientation horizontale et arêtes anguleuses (résulte généralement d'un tassement du sol).

Tous les mécanismes et processus de la pédogenèse (actions physiques, chimiques et biologiques) concourent à transformer des matériaux à structure lithologique (roche et dépôts) en matériaux à structure pédologique. Les structures grumeleuses apparaissent en général à la surface ou à proximité de la surface du sol. Les agrégats n'ont pas à supporter le poids d'horizons sus-jacents. Même en période humide, les vides sont suffisamment grands et nombreux pour permettre un écoulement rapide de l'eau gravitaire. Elles sont caractéristiques des horizons supérieurs sous végétation naturelle, friche ou prairies. Elles disparaissent en général rapidement sous l'effet de la mise en culture au profit de structures micropolyédriques à polyédriques peu développées. Les structures polyédriques sont généralement observées dans les horizons profonds ou de moyenne profondeur. En période humide, les agrégats sont juxtaposés et étroitement serrés les uns contre les autres, sans offrir aucune fissure pour l'écoulement de l'eau. En période sèche, les agrégats se séparent, l'eau et l'air peuvent circuler dans les fissures, et les racines et radicelles s'y introduire.

* Texture : propriété du sol définie par les proportions relatives des particules solides constitutives du sol (sable, limon, argile).

* Transition : il est important d'observer la netteté et la forme de la limite entre deux horizons superposés. Celles-ci donnent des informations sur l'historique de leur dépôt ou de leur formation.

- transition très nette	contact direct (pas de transition)
- transition nette	se faisant sur moins de 2 cm
- transition distincte	se faisant sur 2 à 5 cm
- transition graduelle	se faisant sur 5 à 12 cm
- transition diffuse	se faisant sur plus de 12 cm

Si la transition excède 12 cm, il est préférable de décrire un horizon indépendant que l'on peut décrire en tant que tel ou bien éventuellement le nommer « horizon de transition » sans obligatoirement le décrire.

- limite irrégulière	présence de sinuosités plus profondes que larges
- limite ondulée	présence de sinuosités plus larges que profondes
- limite régulière	approximativement parallèle à la surface du terrain
- limite interrompue	limite discontinue (horizons développés dans des fissures ou des poches séparées)

Ces termes ne recouvrent pas toutes les situations. Parfois un simple schéma dispense de longues explications.

* Unités stratigraphiques : couches superposées d'une coupe stratigraphique entre lesquelles on peut définir des limites plus ou moins nettes et plus ou moins sinueuses, considérées comme suffisamment homogènes d'un point de vue de la couleur, de la texture et de la structure pour constituer une unité de description et de prélèvement.

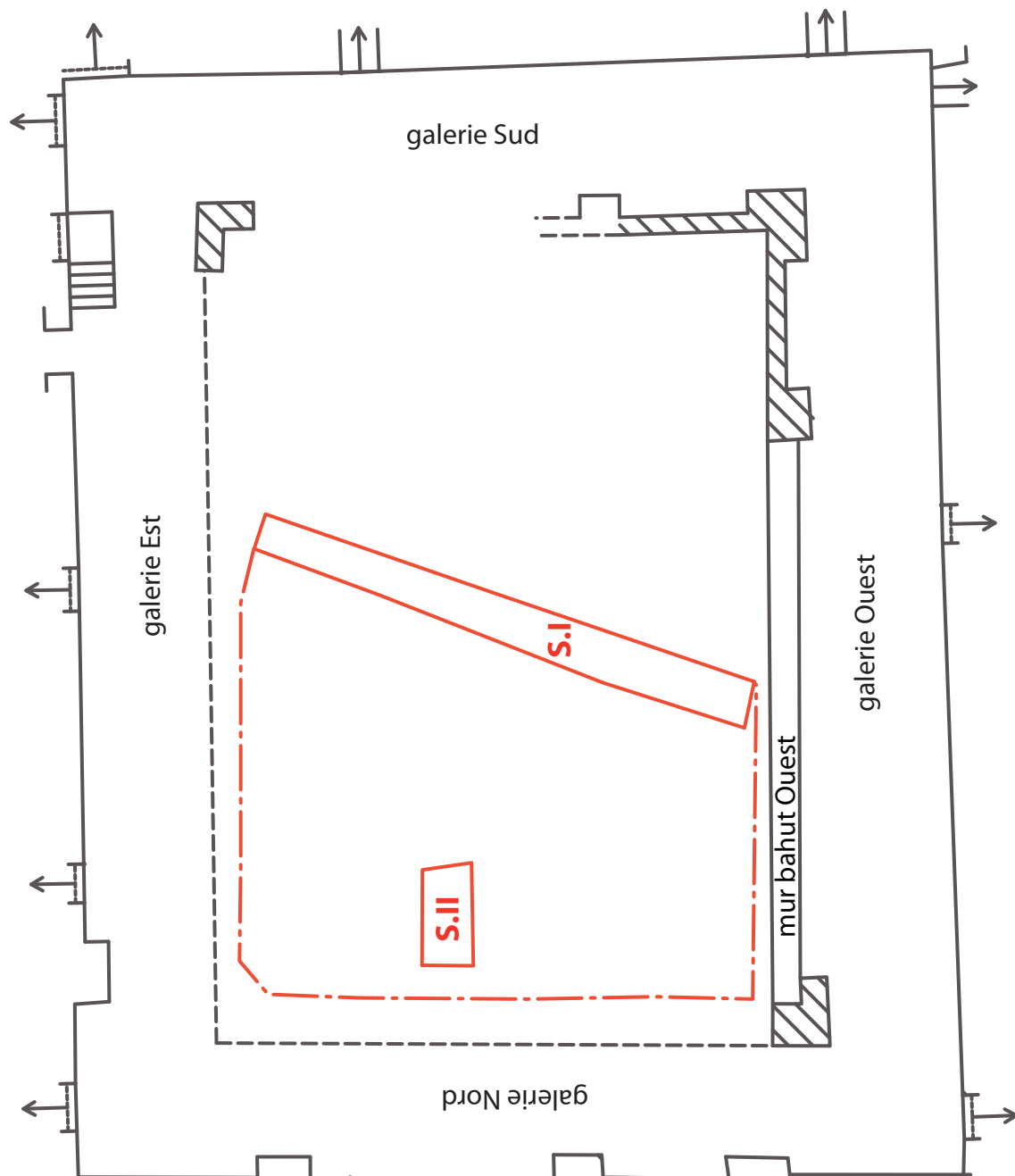
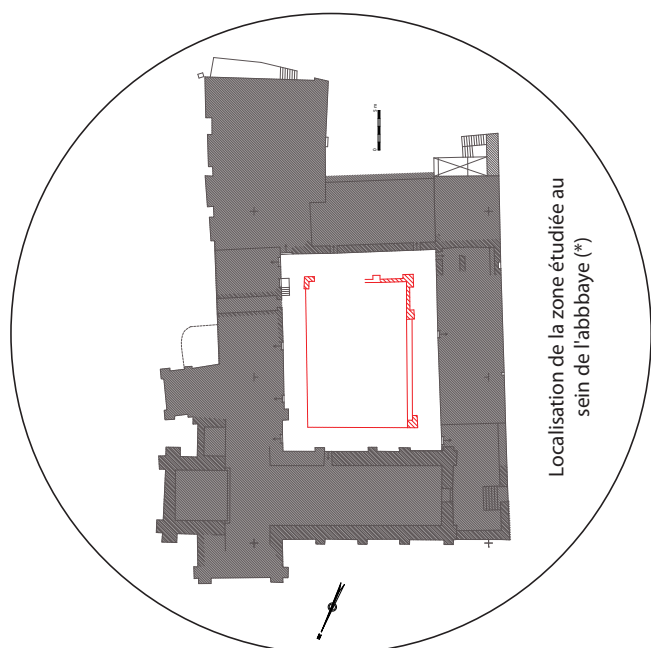
Le contraste entre deux unités stratigraphiques (U.S.) successives résulte d'évolutions pédogénétiques (départs latéraux ou verticaux de matières, apports de matières, présence de matière organique, etc...) et/ou de l'influence humaine par le biais des pratiques culturelles et/ou de terrassement. Les unités stratigraphiques sont décrites de façon fine selon une série de critères empruntés à la pédologie. Chaque critère de description est porteur d'une information sur le mode de dépôt et/ou l'évolution dans le temps de la couche. La description objective de chaque unité stratigraphique est un préalable indispensable à l'analyse archéologique.

N° U.S.	Interprétation	Matériel	Description	Remarques
1	Horizon d'enracinement de la pelouse actuelle	-	S.I. LSA BN. Str grumeleuse. Racinaire.	
2	Remblai (terre végétale) après 1972	Charbons, TC contemporaine	S.I. LSA BN. Str grumeleuse. Beaucoup de GRA mm roulés et anguleux. GRA cm roulés et anguleux. Microracinaire, gros racinaire.	
3	Remblai (terre végétale) entre 1938 et 1972	Rares charbons, rares fragments de mortier, TC	S.I. LSA Bf(G). Str grumeleuse. GRA mm à cm roulés et anguleux. Microracinaire, racinaire	
4	Remblai (terre + rebuts de chantier) entre 1892 et 1938	Beaucoup de fragments d'ardoise mm à cm, rares fragments de mortier, TC (prélevée)	S.I. LSA BN. Str grumeleuse. Beaucoup de GRA mm à cm, cailloux.	
5	Remblai (alluvions rapportées) XIIe-XIIIe siècles	-	S.I. GRA cm à cailloux roulés et anguleux, quelques pierres dans matrice L(S)((A)) G(B). Str CPT à friable.	
6	Tranchée archéologique 1992	-	S.I. Non décrite.	
7	Sol de chantier ou de circulation entre 1892 et 1938	Quelques fragments de mortier, TC à l'interface supérieure (prélevée)	S. I. Fragments mm à cailloux de « cargneule » ⁵⁴ dure ou pulvérulente, dont certains sont rubéfiés (prélévés)	Entre 4 m 50 et 5 m 20, cette couche repose sur un lit de mortier BIJ faisant 1 cm d'épaisseur. Elle est presque partout recouverte par un lit de petits graviers millimétriques.
8	Remblai (terre + rebuts de chantier) entre 1892 et 1938	Beaucoup de fragments de mortier BIGJ pulvérulent, quelques fragments d'ardoise.	S.I. LS BfG. Str très friable. GRA mm.	
9	Remblai (terre + rebuts de chantier) entre 1892 et 1938	Beaucoup de fragments de mortier BIGJ pulvérulent, quelques fragments d'ardoise.	S.I. LS BfG. Str très friable. GRA mm.	
10	Remblai (éléments minéraux grossiers) entre 1892 et 1938	-	S.I. Amas de galets dans rare matrice terreuse.	
11	Remblai (éléments minéraux grossiers) entre 1892 et 1938	-	S.I. Beaucoup de GRA mm à cailloux, quelques pierres, dans matrice LS Bf.	
12	Remblai (alluvions rapportées) XIIe-XIIIe siècles	-	S.I. GRA mm à cailloux roulés et anguleux, pierres, dans matrice L(S) G(J). Str CPT à friable.	
13	Fosse de plantation fin XIXe-début XXe	Fragments de bois brûlé, fragments d'ardoise, TC (prélevée), quelques petits fragments de « cargneule » rubéfiée.	S.I. LS BG. Str friable. Enormément de GRA mm, GRA cm, cailloux.	
14	Remblai (terre + graviers) entre 1892 et 1938	Charbons, fragments d'ardoise, TC (prélevée)	S.I. LS Bf. Str grumeleuse. Beaucoup de GRA mm, GRA cm, très rares cailloux. Microracinaire et racinaire.	
15	Remblai (terre + rebuts de chantier) entre 1892 et 1938	Beaucoup de fragments d'ardoise, éclats de « cargneule » (certains sont rubéfiés), rares fragments de mortier BI(J), TC (prélevée).	S.I. LS Bf à BG. Str friable. Beaucoup de GRA mm à cm, cailloux.	
16	Remblai (alluvions rapportées) XIIe-XIIIe	-	S.I. GRA mm à cm dans matrice LS GJB.	
17	Passe-pied	-	S.I. LS(A) BGJ. Str friable. Beaucoup de GRA mm,	

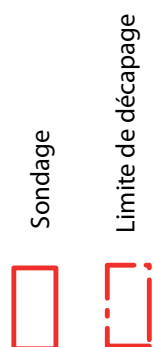
⁵⁴ Pierre locale de couleur jaune et à l'aspect carié, appelée plus scientifiquement « dolomie caverneuse », utilisée à Boscodon comme matériau de construction.

	milieu XXe		GRA cm.	
18	Nivèlement de surface XIIe-XIIIe	-	S.I. GRA mm à cm roulés et anguleux dans matrice L(S)((A)) GBJ. Str CPT à friable.	
19	Remblai (alluvions rapportées) XIIe-XIIIe	-	S.I. GRA mm à blocs roulés et anguleux dans matrice L(S)((A)) GBJ. Str CPT à friable.	
20	Tranchée archéologique 1992	-	S.I. Non décrite.	
21	Fondation « médiévale » du mur bahut Ouest	-	S.I. Maçonnerie.	
22	Elévation actuelle du mur bahut Ouest	-	S.I. Maçonnerie.	

PLANCHES

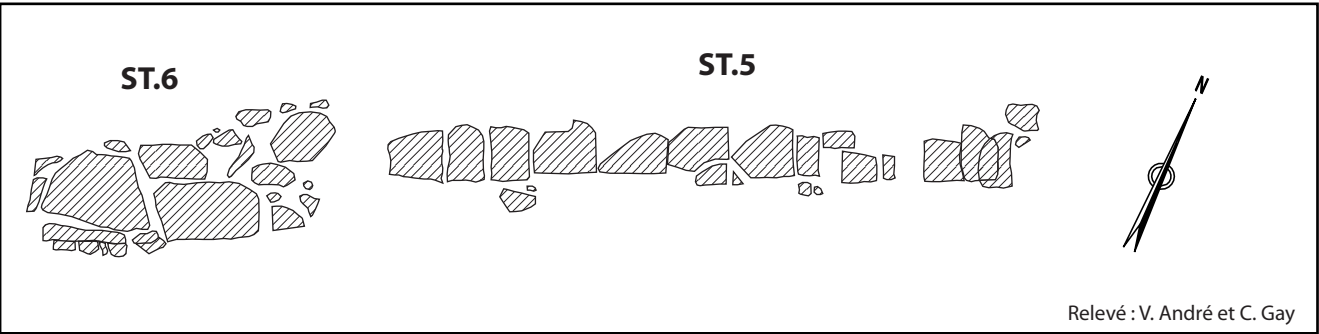
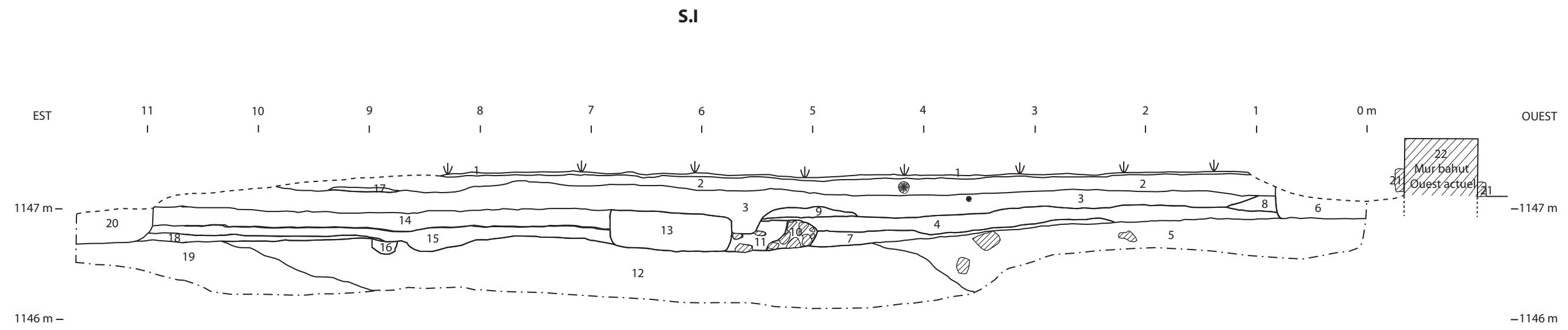


LEGENDE



Jardin du cloître de l'abbaye de Boscodon (05)
 Etude archéologique
Pl.I : Plan de localisation des sondages
 C. Travers / Janvier 2011

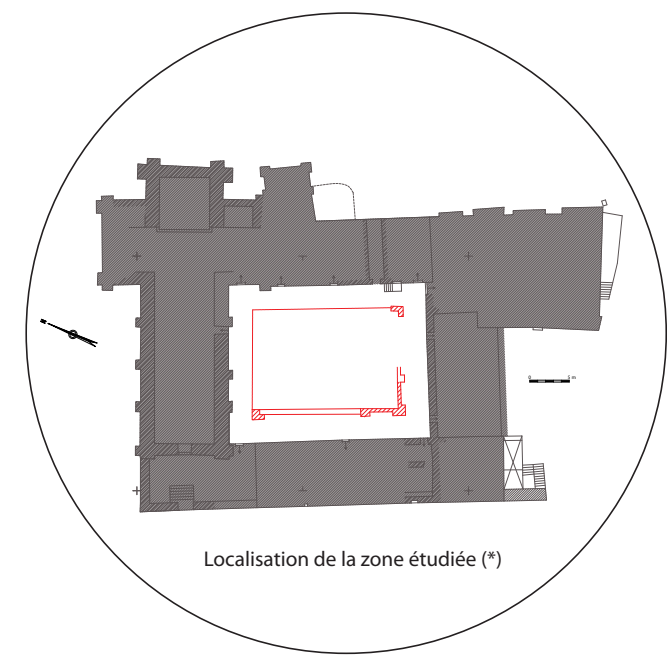
(*) Plan topographique et parcellaire intitulé "Relevé des fouilles dans le cloître" réalisé le 27/10/2010 par S.C.P. Jacques POTIN Géomètre-Expert à Enbrun 05200 (ref. 79-88)



LEGENDE

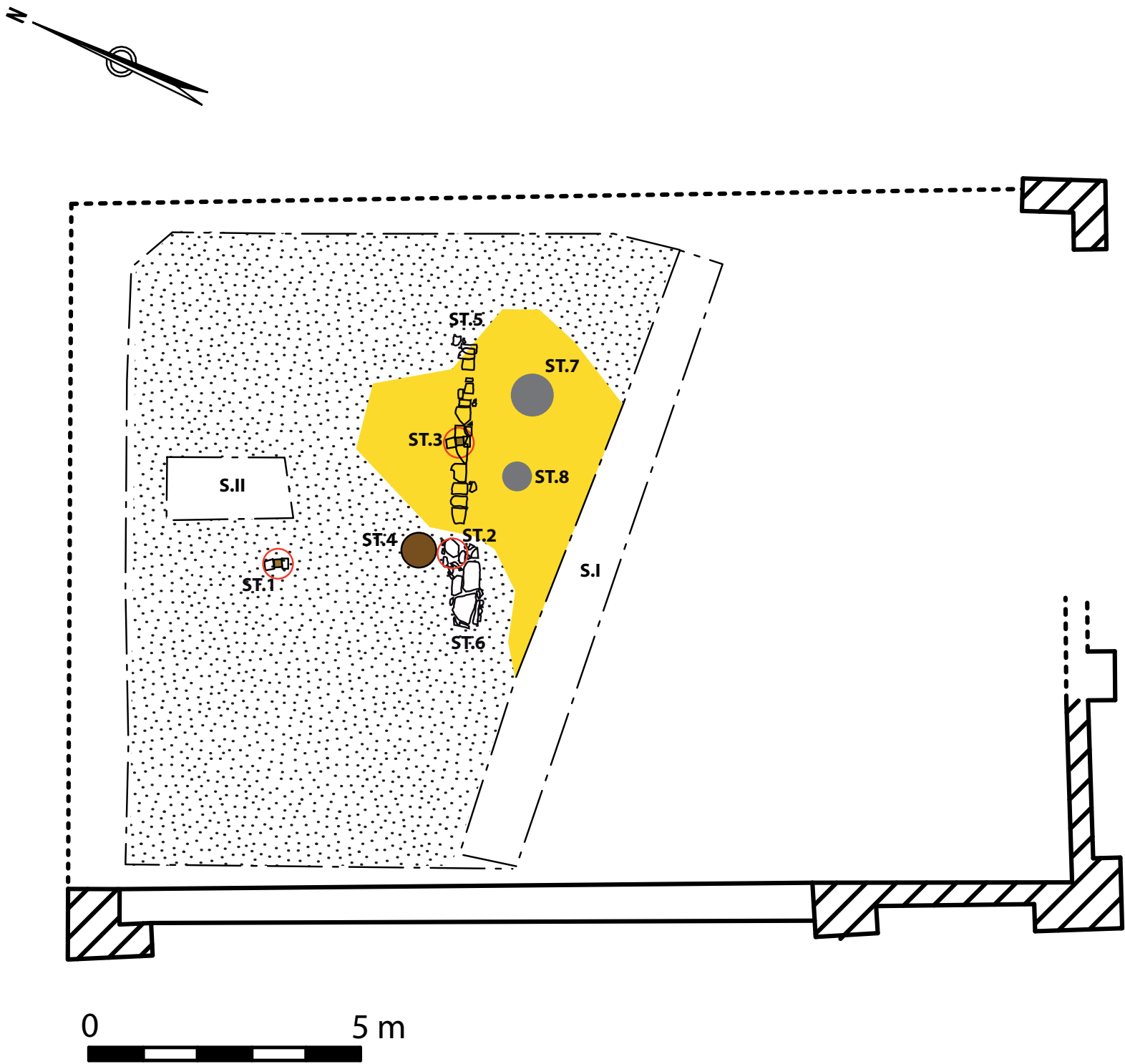
- 20 n° d'U.S.
- . - limite de fouille
- - - limite de décapage
- ↓ niveau de circulation actuel
- ▨ pierre
- ▧ maçonnerie
- racine

1146 m altitude N.G.F.



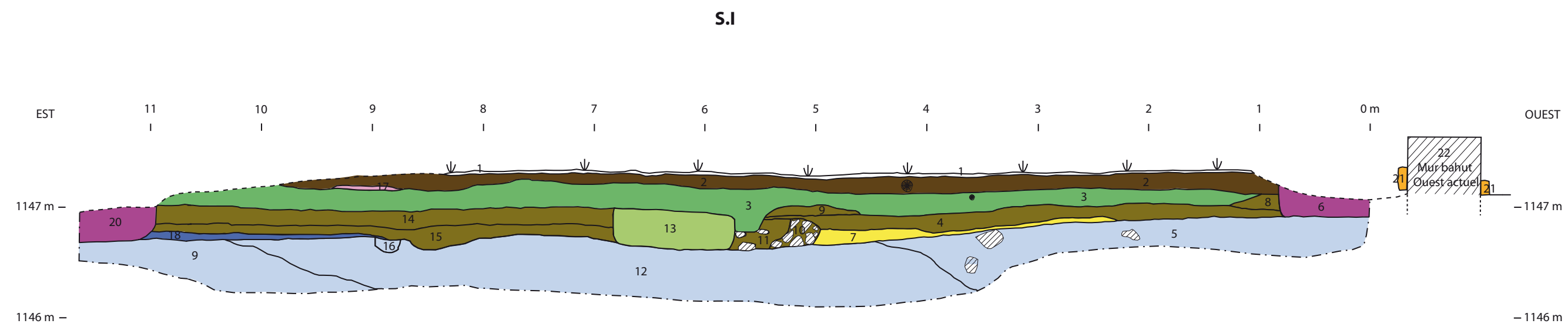
LEGENDE

- U.S. 5, 12, 19
- U.S.7
- Maçonnerie
- Fosse de plantation
- Tonneau en bois
- Trou de poteau
- Poteau en mélèze entouré de pierres de calage



Jardin du cloître de l'abbaye de Boscodon (05)
Etude archéologique
**Pl.III : Plan des structures mises au jour lors du
décapage de la zone Nord du jardin (échelle 1/100e)**
C. Travers / Janvier 2011

(*) Plan topographique et parcellaire intitulé "Relevé des fouilles dans le cloître" réalisé le 27/10/2010 par S.C.P. Jacques POTIN Géomètre-Expert à Embrun 05200 (ref. 79-88)



LEGENDE

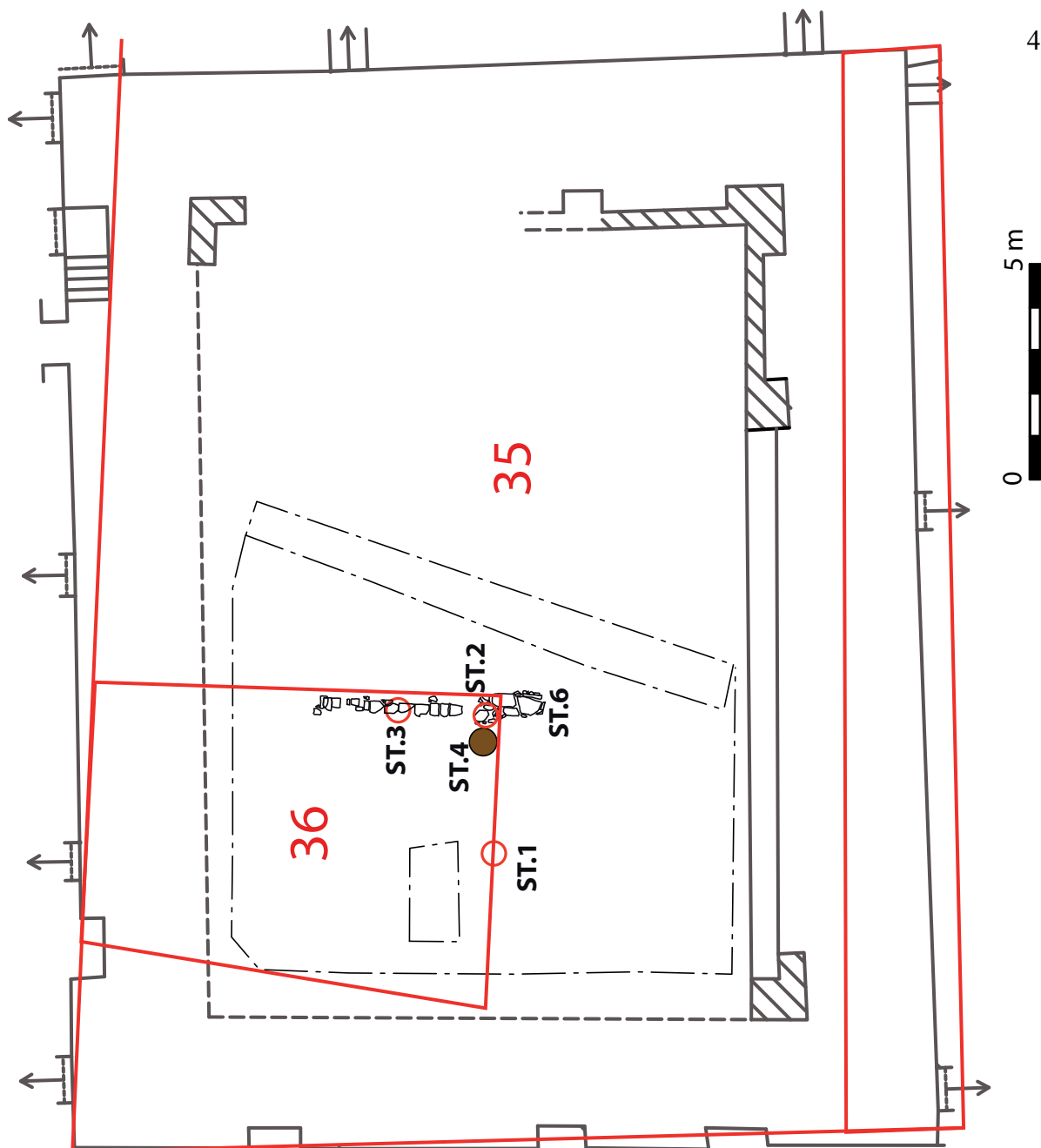
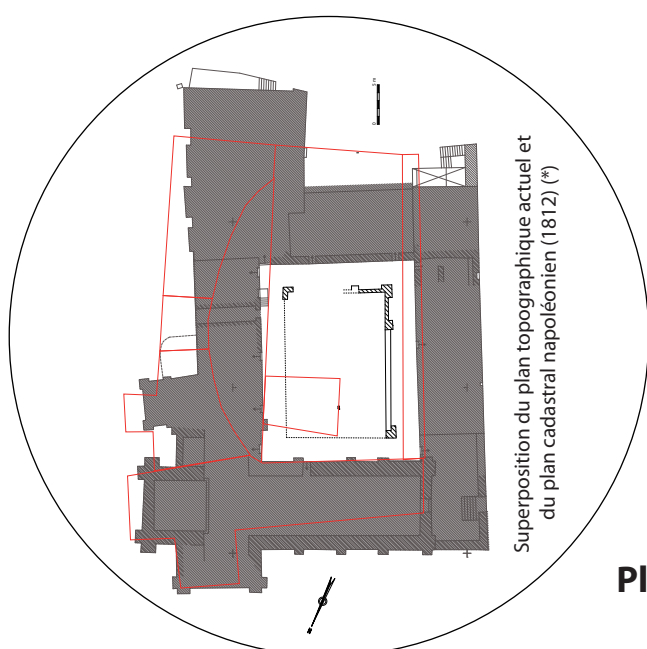
- 20 n° d'U.S.
- limite de fouille
- limite de décapage
- ↓ niveau de circulation actuel
- ▨ pierre
- ▨ maçonnerie
- racine

1146 m altitude N.G.F.



- Remblai originel (XIles-XIIIe)
- Nivèlement de surface (XIle -XIIIe)
- Fondations "médiévales" du mur bahut (XIle -XIIIe)
- Sol de chantier ou de circulation contemporain du bâtiment agricole ST.1, 2, 3, 4, 6 (entre 1775 et 1812)
- Destruction du bâtiment agricole, remblaiement du terrain et création de trois parcelles de jardin localement séparées par ST.5 (entre 1892 et 1938)
- Fosse de plantation (fin XIXe-début XXe)
- Renouvellement du substrat de plantation, arasement de ST.5, unification de l'espace du jardin (entre 1938 et 1972)
- Passe-pied (milieu XXe)
- Epandage de bonne terre, création d'un espace de loisir enherbé (après 1972)
- Fouilles de 1992
- Etat actuel

Jardin du cloître de l'abbaye de Boscodon (05)
Etude archéologique
**Pl. IV : Interprétation de la coupe stratigraphique
du sondage S.I et du plan des structures ST.5 et ST.6**
Echelle 1/40e
C. Travers / Janvier 2011



LEGENDE

— Parcelle 1812

○ Trou de poteau

● Tonneau en bois

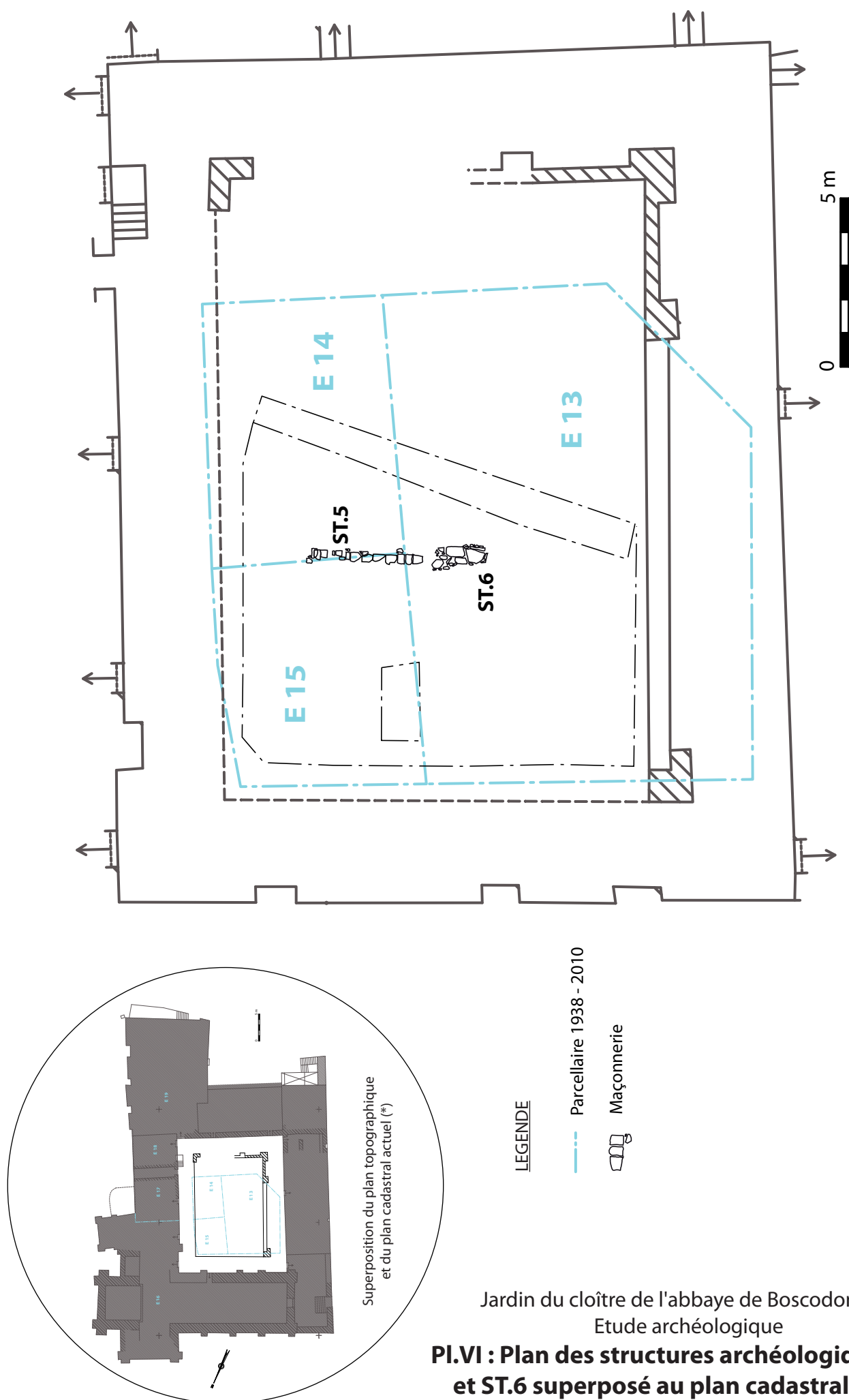
☞ Maçonnerie

Jardin du cloître de l'abbaye de Boscodon (05)
Etude archéologique

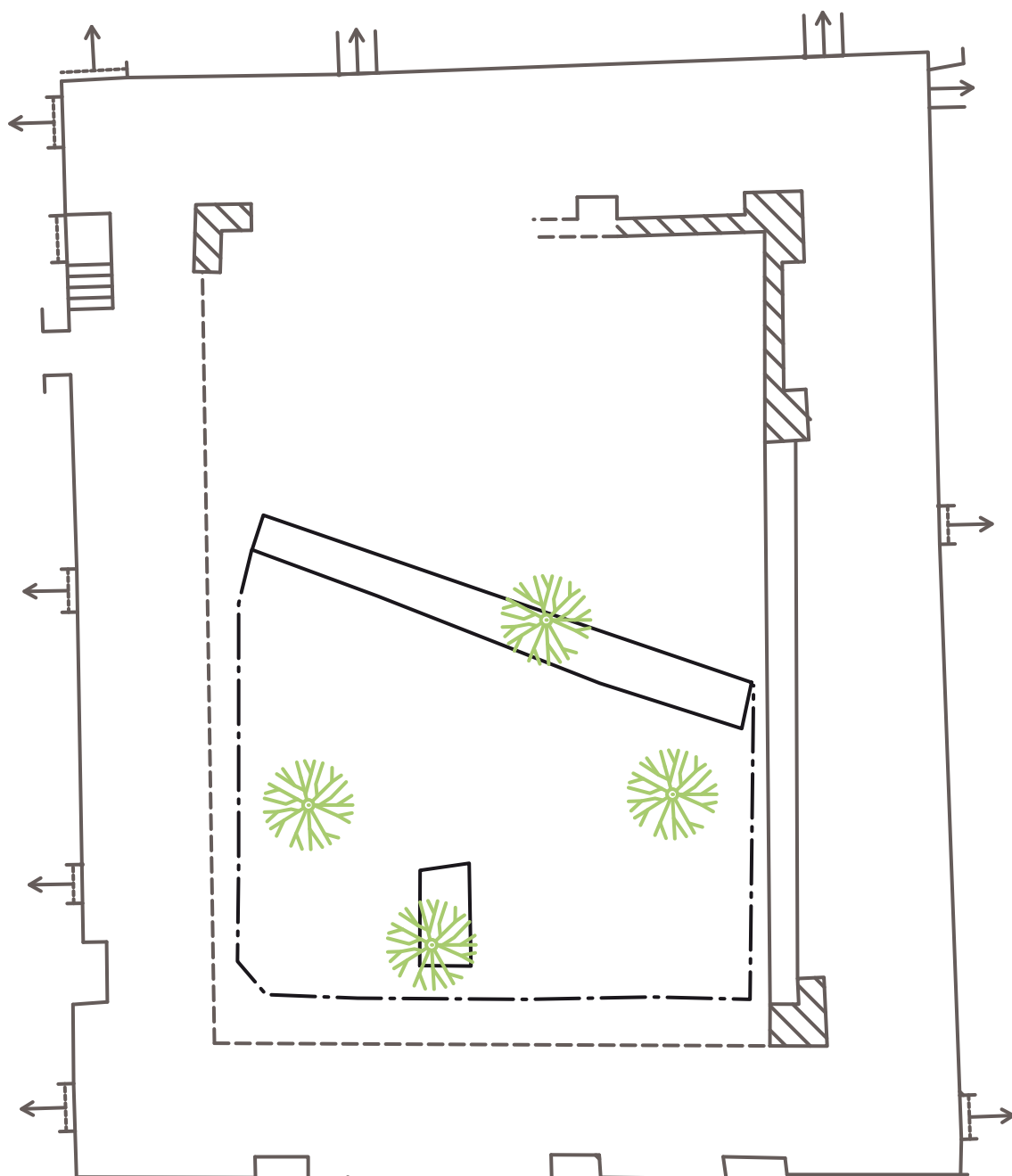
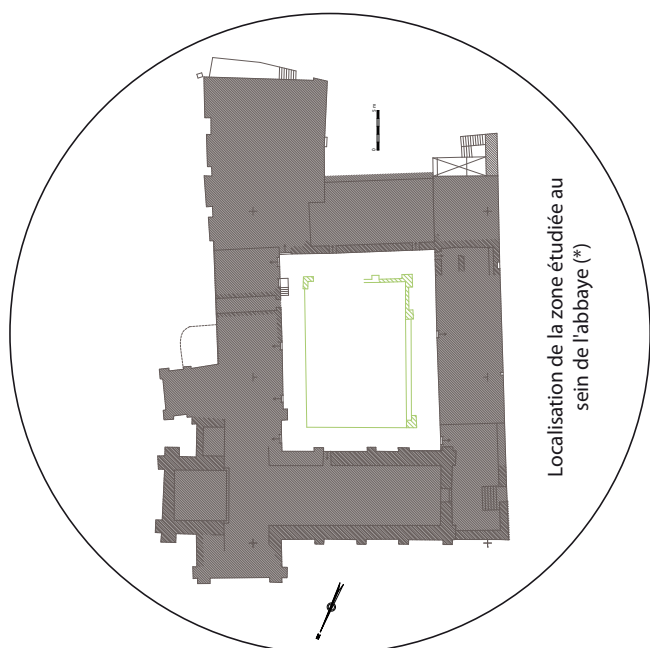
**Pl.V : Plan des structures ST.1, 2, 3, 4, 6 superposé
au plan cadastral napoléonien**

C. Travers / Janvier 2011

(*) Plan topographique et parcellaire intitulé "Relève des fouilles dans le cloître" réalisé le 27/10/2010 par S.C.P. Jacques POTIN Géomètre-Expert à Embrun 05200 (ref. 79-88)



(*) Plan topographique et parcellaire intitulé "Relevé des fouilles dans le cloître" réalisé le 27/10/2010 par S.C.P. Jacques POTIN Géomètre-Expert à Embrun 05200 (ref. 79-88)

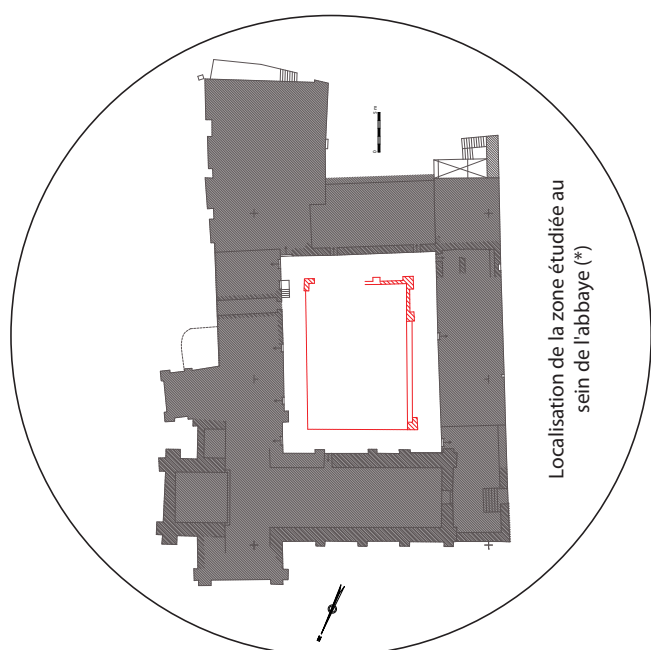


0 5 m

50

(*) Plan topographique et parcellaire intitulé "Relevé des fouilles dans le cloître" réalisé le 27/10/2010 par S.C.P. Jacques POTIN Géomètre-Expert à Enbrun 05200 (ref. 79-88)

Jardin du cloître de l'abbaye de Boscodon (05)
 Etude archéologique
**Pl.VII : Localisation des arbres
 présents dans le jardin en 1988**
 C. Travers / Janvier 2011



LEGENDE

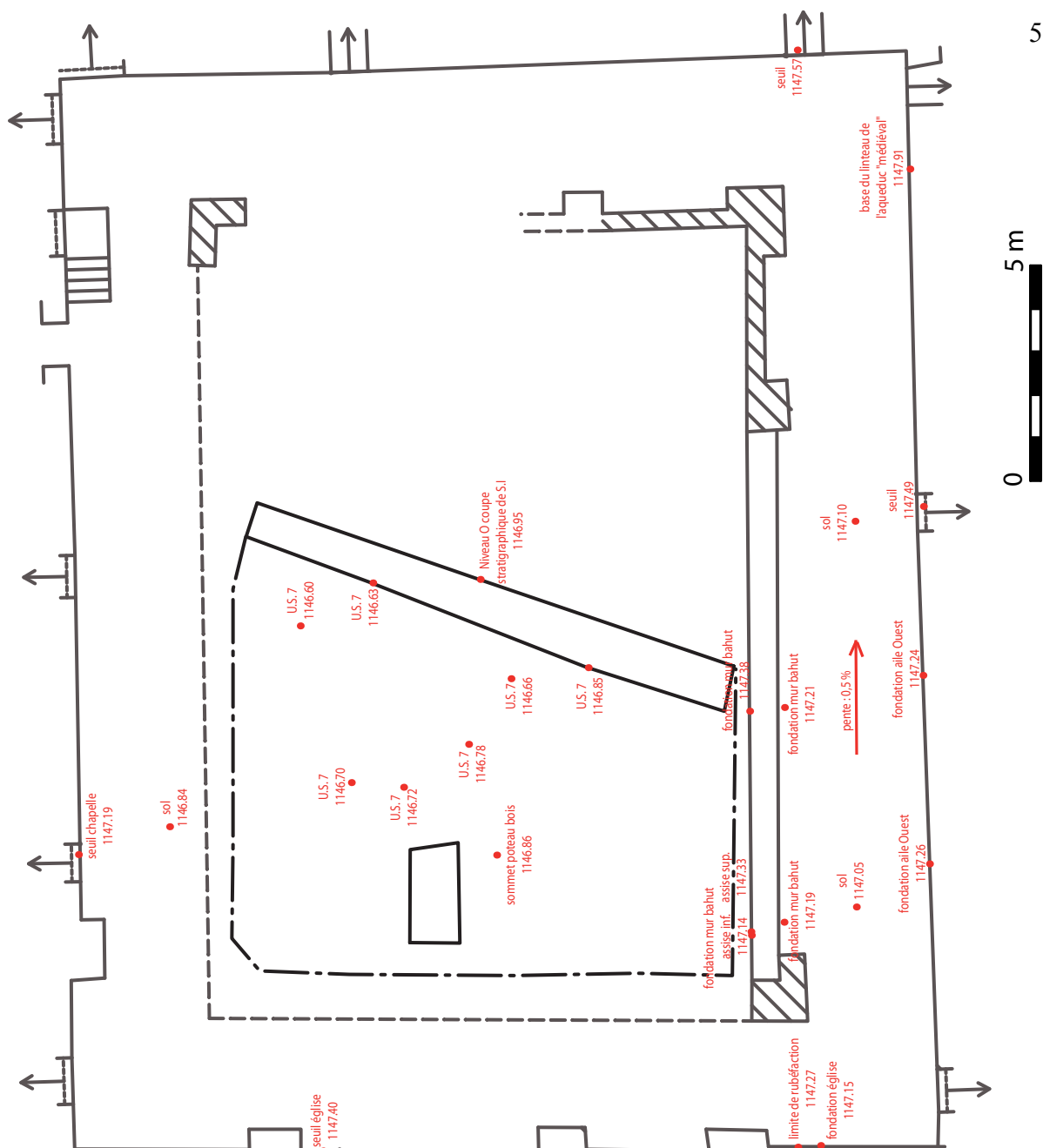
- Point de mesure

1147.05 Cote d'altitude NGF en m

Jardin du cloître de l'abbaye de Boscodon (05) Etude archéologique

Pl.VIII : Campagne de mesures altimétriques effectuée dans l'espace claustral

C.Travers / Janvier 2011



(*) Plan topographique et parcellaire intitulé "Relevé des fouilles dans le cloître" réalisé le 27/10/2010 par S.C.P. Jacques POTIN Géomètre-Expert à Embrun 05200 (ref. 79-88)

ECHELLE N.G.F.

REPERES ALTIMETRIQUES

1148 m —

Base de la dalle de couverture de l'aqueduc "médiéval" traversant le mur Est de l'aile des Officiers (1147,91 m)

Niveau de circulation actuel au centre du jardin (1147,34 m) —

- Seuil porte centrale de l'aile Ouest du cloître (1147,49 m)
- Seuil porte de l'abbatiale (1147,40)
- Sommet fondation "médiévale" du mur bahut Ouest côté jardin (1147,38 m)
- Niveau supérieur du regard du lavabo "médiéval" situé dans l'angle S/O du jardin (1147,37 m)
- Limite de rubéfaction repérée sur la face Sud de l'abbatiale (1147,27)
- Sommet fondation "médiévale" du mur Est de l'aile Ouest du cloître (1147,25 m)
- Sommet fondation "médiévale" du mur bahut Ouest côté galerie (1147,21 m)
- Seuil porte de la chapelle (1147,19 m)
- Sommet fondation "médiévale" du mur Sud de l'abbatiale (1147,15 m)
- Niveau de circulation actuel (caladage moderne) au milieu de la galerie Ouest (1147,10 m)
- Niveau supérieur du reliquat de muret ST.5 (1147,01 m)
- Niveau supérieur du remblai médiéval côté Ouest du jardin (1146,91 m)
- Niveau de circulation actuel au milieu de la galerie Est (1146,84 m)
- Niveau supérieur du remblai médiéval côté Est du jardin (1146,71 m)

1147 m —

1146 m —